



Réfléchir ensemble aux solutions  
possibles pour apporter de nouvelles  
dynamiques à la commune

# GUICHE

UN PLAN D' ACTIONS POUR L' AVENIR

**GUICHE** - UN PLAN D' ACCIONS ENTÀ L' AVIÈNER

**GIXUNE** - ETORKIZUNERAKO EKINTZA-PLANA





# Vivre à Guiche demain : un défi collectif

Les projets des territoires  
doivent aujourd'hui  
changer de dimension,  
dans leur manière d'être  
conçus et intégrer les  
acteurs du quotidien :  
« les experts d'usage ».



La démarche Fenics, pilotée par le Conseil départemental, propose un nouveau mode de faire l'aménagement, et soutient les élus locaux dans leur nouveau rôle d'animateurs de leur territoire, de fédérateurs, de rassembleurs, sur la voie d'une revitalisation rurale durable.

Chacun y a une place: les hommes de l'art, certes, mais également les personnes qui vivent tous les jours le territoire, ceux qui le vivront encore demain, les élus, les habitants, les commerçants et les usagers.

Construire un projet territorial pluriel en une année, avoir une vision partagée de ce que l'on veut faire de son territoire en élaborant une stratégie et une feuille de route pour demain, tels sont les objectifs du Département et de ses partenaires, réunis avec les élus et les habitants au sein des ateliers.

Fenics est un véritable outil d'aide à la décision. Les thématiques qui posent question aux communes sont récurrentes et ont déjà été appréhendées par les conseils municipaux successifs: **la maîtrise de l'urbanisme, la gestion des flux, l'espace public, l'organisation des activités économiques et sociales, le logement, les services, la mobilité, le patrimoine, le tourisme...**

Toutefois, c'est en les partageant, en les abordant de façon simultanée, qu'il est possible de les organiser, les hiérarchiser, les corrélés et que la confrontation des différentes visions et attentes du territoire peut révéler de nouvelles dynamiques.

La transition écologique et énergétique est également un enjeu majeur pour un projet de revitalisation durable.

Ce document reprend l'ensemble des étapes du travail réalisé en commun, sur place, quelques fois sur site, avec ceux qui, demain, mettront peut-être en œuvre les actions imaginées ou qui reviendront en 2050 s'étonner de l'évolution de Guiche.

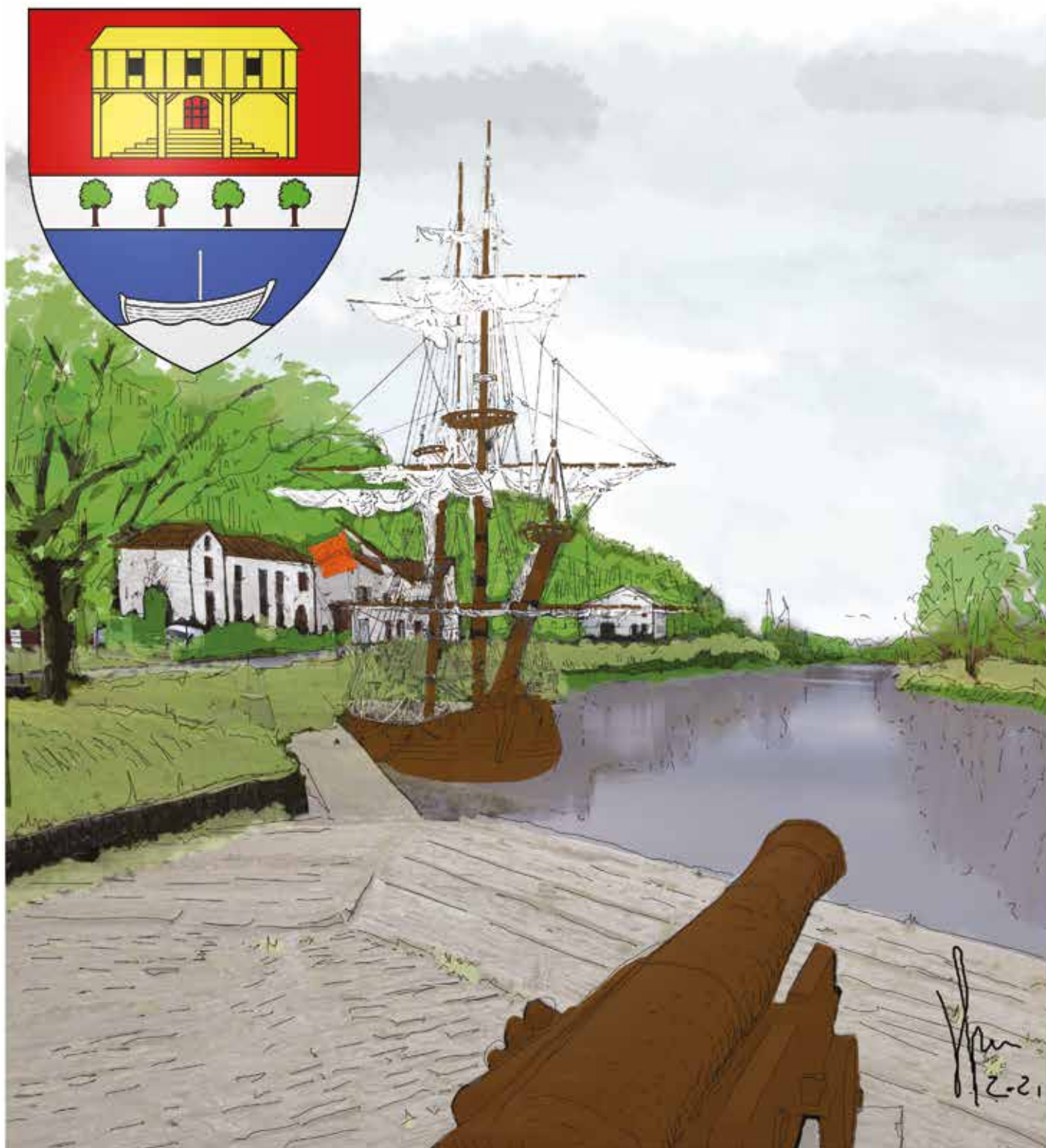
Il est une feuille de route pour la commune, à faire évoluer afin que l'idée de biens communs perdure et que les projets de la commune soient aussi ceux des habitants et répondent aux attentes de ceux qui en font l'usage.

Les fiches actions présentées en deuxième partie du document se veulent les plus pratiques possibles pour faciliter leur mise en œuvre par les municipalités successives.



*Être acteur de son territoire en mobilisant les femmes et les hommes autour de projets qui construisent l'avenir, c'est l'ambition de la démarche Fenics initiée par le Département. À l'heure où grande est la tentation du repli sur soi, cette mobilisation autour de l'organisation de la cité est essentielle à la vie de notre société.*

Jean-Jacques Lasserre  
Président du Conseil départemental  
des Pyrénées-Atlantiques



# Guiche 2050, après 30 ans de démarches participatives et d'actions

«illustrations prospectives de paroles d'habitants et autres...»

janvier 2022





1<sup>er</sup> mai 2050, deux couples se rencontrent amicalement à Guiche. L'un parisien, l'autre habitant la bourgade. Marie, Pierre et leurs enfants arrivent de Bayonne en bateau électrique de location. Remonter l'Adour de bon matin, espérant un lever de soleil, était une volonté de la famille pour observer les barthes et le réveil de la faune. 6h50: la petite embarcation arrive au port, après un spectacle haut en couleur.



Le soleil se lève et teinte le paysage de couleurs chaudes. La brume se disperse avec l'arrivée du soleil. Les premiers drones font leur apparition dans le ciel. La vallée de l'Adour est un axe de circulation très chargé pour le frêt aérien.

Les retrouvailles sont l'occasion de regarder les photos prises par le couple de parisiens. Les barthes sont une réserve naturelle où l'activité agricole contribue à la gestion de cet espace.



Les deux couples se retrouvent, la bourgade se réveille. L'activité se fait sentir autour de l'espace Montauzer qui regroupe atelier de transformation et coopérative viticole. La réintroduction de la vigne a transformé le paysage.

Le bateau navette se prépare à recevoir ses premiers passagers au départ de Bayonne. Le programme de la journée donnera l'occasion de montrer 30 ans de projets et d'actions sur la commune...



Sur le secteur de la Vignotte, la vigne est devenue un marqueur du paysage. La production de vin durable et responsable alimente le marché local. Cette réintroduction de la vigne aura permis le retour de l'âne dans le paysage.

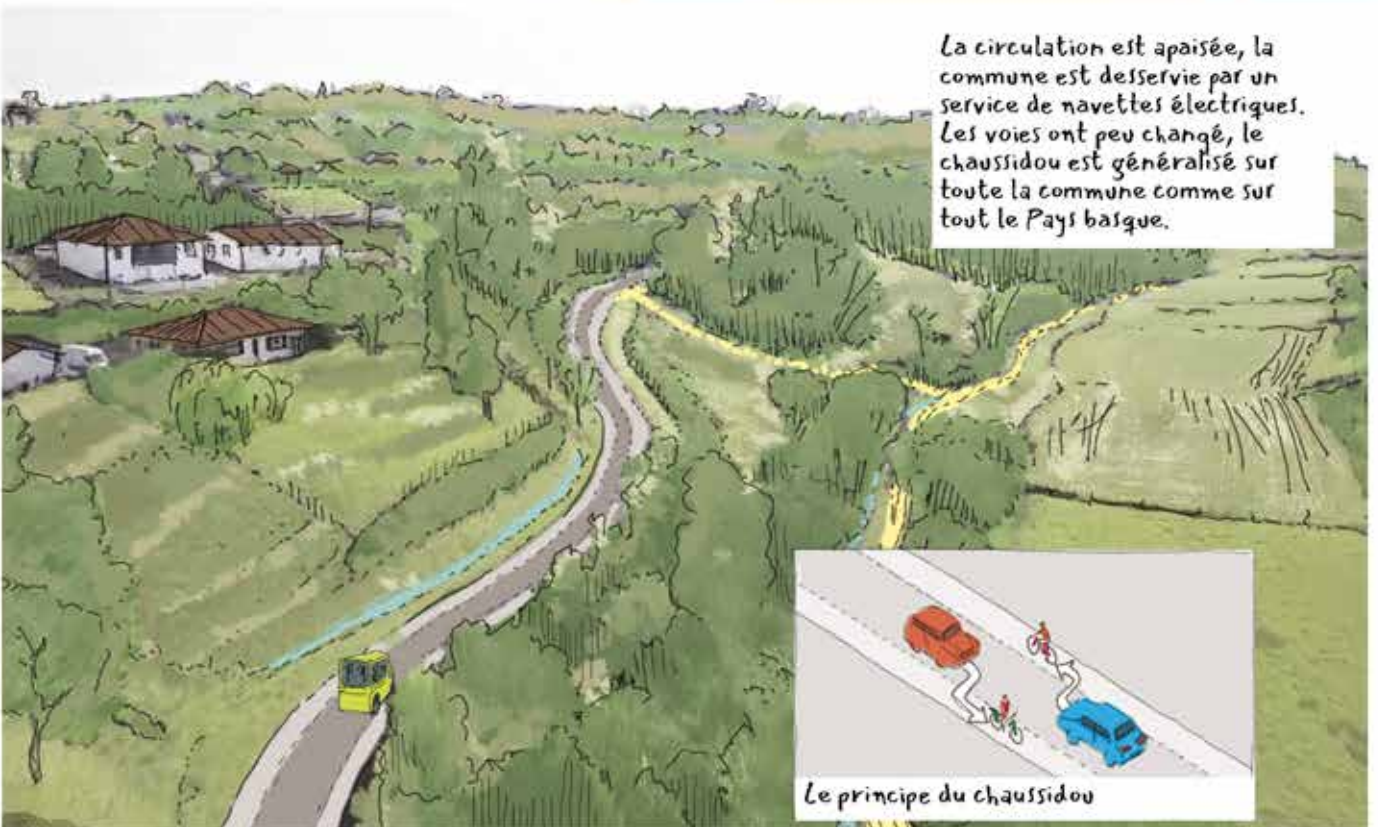


Le château est devenu un site touristique très fréquenté mais aussi un lieu de spectacles de plein air très appréciés.



Le site du tringuet est à la fois un espace de jeux pour tous les âges et un espace d'accueil pour les Tiny Houses (micro-maisons en bois).

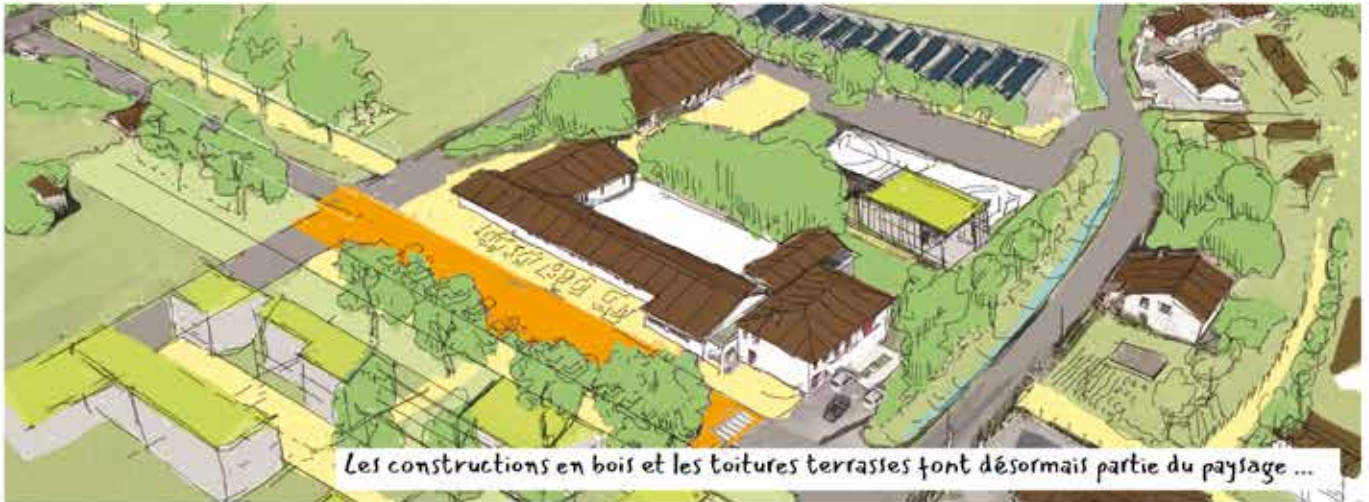
La circulation est apaisée, la commune est desservie par un service de navettes électriques. Les voies ont peu changé, le chaussidou est généralisé sur toute la commune comme sur tout le Pays basque.



Le principe du chaussidou



Le bourg s'étend de l'église à la salle des fêtes...



Les constructions en bois et les toitures terrasses font désormais partie du paysage ...

Le bâtiment de réparation des engins agricoles a été réhabilité. On y retrouve quelques commerces et un réparateur de véhicules et de vélos électriques...



... le paysage reste accessible et préservé.

Comme partout la production d'énergie renouvelable est une nécessité...



udap


Auteurs J. Le Roux / I. Urruty / E. Chabbert - Scénarii Tous les participants FENICS et le CD 64



Une démarche réalisée en partenariat avec :



Éditeur : Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques  
Conception et mise en page : Agence Valeurs du Sud  
Impression : Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques  
Photos : Couverture ©Gaillard Munsch, Audap Jacques Le Roux, Aldudarrak bideo, CD64  
Parution : février 2022

 Avec ce livret, la Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques agit pour la gestion durable des forêts : ce papier est fabriqué à partir de fibres de bois certifiées en provenance de forêts gérées selon les principes de développement durable.

# Sommaire

## Introduction

### 1.1 Les éléments de contexte

### 1.2 La démarche Fenics

## Le diagnostic

### 2.1 Le portrait du territoire de Guiche

2.1.1 Un territoire charnière entre les Landes, le Pays basque et le Béarn

2.1.2 Un village entre barthes et coteaux

2.1.3 Quelques chiffres clés

2.1.4 L'indice de vitalité relative

### 2.2 Le diagnostic partagé

2.2.1 Le déroulé du partage des éléments d'analyse

2.2.2 Les paroles d'habitants

2.2.3 L'expression des enfants

### 2.3 La convergence des points de vue : un village encore préservé d'une urbanisation massive

## Les enjeux du territoire

### 3.1 Le déroulé de la mise en lumière des enjeux

### 3.2 Les enjeux



## IV.

### Le plan d'actions

4.1. La mobilité : gestion des flux, sécurisation et stationnement

4.2 La mobilité : des cheminements doux

4.3 L'espace public : aménager et revaloriser les espaces publics de Guiche

4.4 L'offre de commerces et de services

4.5 Le patrimoine et l'attractivité

4.6 L'habitat

4.7 Les ressources diverses

---

## V.

### Conclusion

---

## VI.

Annexes  
(délivrées sur support numérique)



# Introduction

## 1.1 Les éléments de contexte

La commune de Guiche a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le Département des Pyrénées-Atlantiques en octobre 2021. L'adhésion à la démarche Fenics permet à l'équipe municipale renouvelée d'être accompagnée par des professionnels du développement pour associer les habitants à sa réflexion, définir les enjeux du vivre ensemble en dynamique collective, envisager les solutions possibles, en expérimenter certaines et écrire ensemble un plan d'actions pour les 20-30 ans à venir.

L'objectif est que les projets communaux soient conçus pour et avec ceux qui en feront usage.

L'acte de candidature cible les questions prioritaires vues par les élus, à savoir la structuration et le développement du bourg traversé par une voie circulante, le développement de services et de commerces de proximité, les liens entre les zones d'habitat et le secteur de l'école/salle des fêtes, le stationnement, le maintien de l'agriculture, le développement de l'économie touristique, le renforcement de l'identité culturelle, le devenir de l'espace Montauzer ; charcuterie emblématique de la commune récemment déplacée.



### **Comment réussir l'accueil d'une population renouvelée dans un contexte de forte pression foncière ?**

*Comment relier les zones d'habitat dispersées, où les centres d'intérêt ne se croisent pas toujours, phénomène accentué par un relief escarpé ? Comment redonner du sens au centre du village et renforcer une identité culturelle commune ?*

## 1.2 La démarche Fenics

La démarche Fenics c'est l'idée de fédérer les réflexions qui peuvent conduire à faire de Guiche une commune où il fait bon vivre ensemble. C'est établir en une année un plan d'actions partagé à court, moyen et long termes.

### La démarche s'appuie sur trois piliers :

#### Un mode partenarial

Les structures d'ingénierie sur lesquelles s'appuient habituellement les communes étudient ensemble le territoire pendant une année. Cela permet de traiter les sujets en lien les uns avec les autres et de fédérer la réflexion, dans un souci de cohérence entre plusieurs objectifs (économiques, urbanistiques, sociaux, environnementaux...).

L'équipe partenariale est composée : du Département des Pyrénées-Atlantiques, de l'Agence D'Urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP), du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), de l'Établissement Public Foncier Local (EPFL), de l'Agence d'attractivité et du Développement Touristiques (AaDT), de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque (CAPB).



#### Un mode participatif

C'est faire du projet un espace d'opportunités en l'adaptant au territoire et aux attentes des habitants et des usagers, renforcer la relation de proximité entre élus, habitants et acteurs du territoire, créer un climat de confiance et éviter les situations de blocages, développer la citoyenneté et la coresponsabilité, développer la connaissance et partager les grandes questions du territoire, améliorer le diagnostic et échanger sur les attentes réelles des habitants, révéler les personnes et les structures ressources du territoire, tenir compte de l'expertise d'usage, favoriser la compréhension des projets, renforcer le lien social par le faire ensemble.



#### Une vision globale du territoire

Une vision multithématique sur le long terme pour un projet global et durable.







Groupe de travail patrimoine et attractivité.  
 Juin 2021

## La recette Fenics



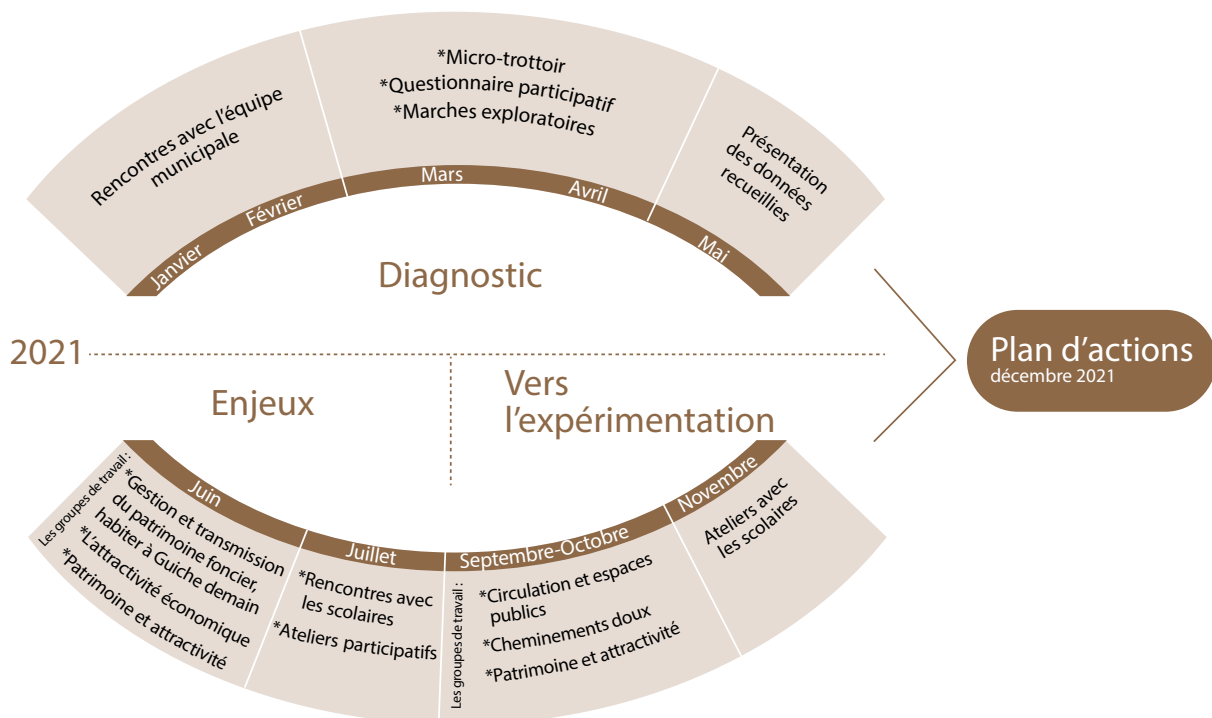
**Les ingrédients :** une volonté politique locale, une participation active, une équipe pluridisciplinaire.



**Les ustensiles :** l'outil vidéo (outil incontournable: support de communication, d'animation, d'illustration et de capitalisation du travail accompli), un questionnaire participatif, des expérimentations...



**Des temps de dynamique collective :** marches exploratoires, groupes de travail thématiques et participatifs, ateliers scolaires...





# Le diagnostic

Le diagnostic est une étape essentielle de la démarche. Il ne s'agit pas d'un état des lieux exhaustif du territoire, travail déjà réalisé dans le cadre d'études de différents projets (PLU, SDAASP, requalification des espaces publics...). Il repose sur la participation de tous les acteurs, sur la confrontation des points de vue et la recherche commune de solutions.

Guiche

Le Bourg





C'est un processus de travail participatif qui met en évidence les points forts, les points faibles et les potentialités du territoire.

Il permet d'en définir les atouts et les attentes, pour faire ressortir les enjeux et les axes de progrès.

### **1<sup>re</sup> partie - Portrait de territoire**

Il est basé sur les données d'observation et les données statistiques accessibles. Il donne un premier regard "objectif" sur la commune et son environnement. Ce portrait est complété par des représentations graphiques.

### **2<sup>e</sup> partie - Diagnostic partagé**

C'est le résultat des données recueillies au cours des différents événements collectifs organisés, notamment à l'occasion du micro-trottoir, de la marche exploratoire et par le retour du questionnaire. Il conduit naturellement aux problématiques partagées et aux enjeux de la revitalisation de la commune. Les documents supports d'animation et comptes-rendus sont annexés au présent document (annexes numérisées remises sur clé USB à la municipalité).

## 2.1 Le portrait du territoire de Guiche

Le village de Guiche est situé dans le Pays Xarnegu (Charnégou), un territoire charnière entre les Landes, le Pays basque et le Béarn. La commune est constituée de deux centralités : le bourg et la bourgade.

### 2.1.1 Un territoire charnière entre les Landes, le Pays basque et le Béarn

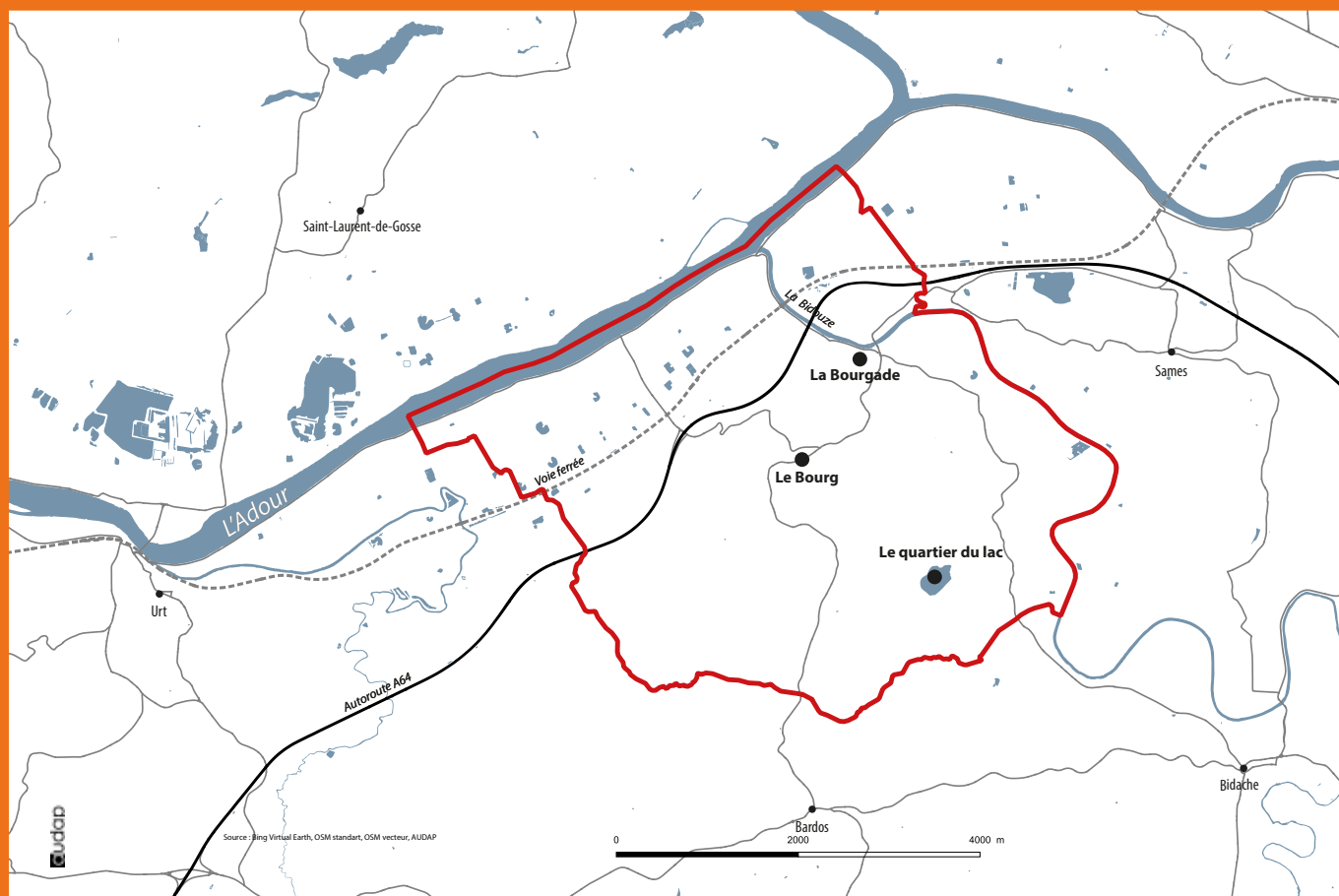
Situé à :

**25 km**  
de Bayonne

**12 km**  
de Peyrehorade

Le cadre :

- Des coteaux boisés au sud
- Les barthes et les milieux naturels / agricoles au nord
- Une urbanisation lâche située dans la partie nord-est



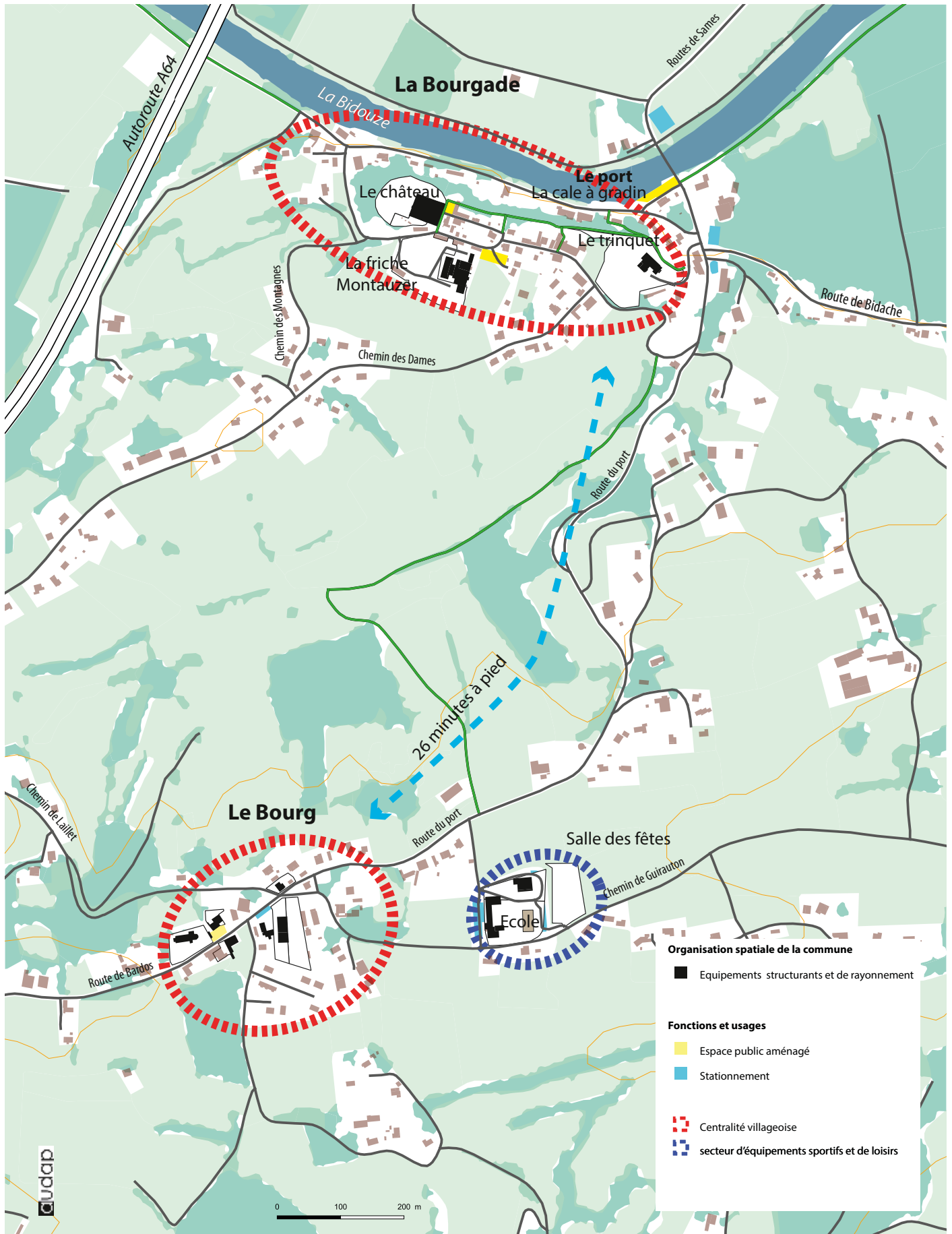
Le **paysage**

l'Adour et la Bidouze en réseau hydrographique principal

Une commune traversée par l'autoroute et la voie ferrée Pau / Bayonne. Des infrastructures qui marquent une rupture entre les terres agricoles des barthes et le reste de la commune.



## Organisation spatiale des centralités de la commune



## 2.1.2 Les paysages: entre barthes et coteaux



La commune se caractérise par deux paysages distincts et complémentaires.

Les paysages de coteaux : un paysage bosselé et habité sur les hauteurs. Le paysage est dessiné par un relief tourmenté aux nombreuses crêtes et vallons arrondis.

Les paysages de barthes : un paysage ouvert et ordonné ; mais surtout un paysage saisonnier aux multiples facettes. Les crues de l'Adour en saison humide, les cycles de la maïsiculture, la brume du matin, les perchoirs des cigognes et autres événements éphémères animent les paysages des barthes.

### L'agriculture participe au cadre de vie de Guiche

Sur ces collines aux formes amples, on y trouve principalement de grandes prairies accompagnées de quelques haies et des espaces boisés qui furent un temps de la lande.

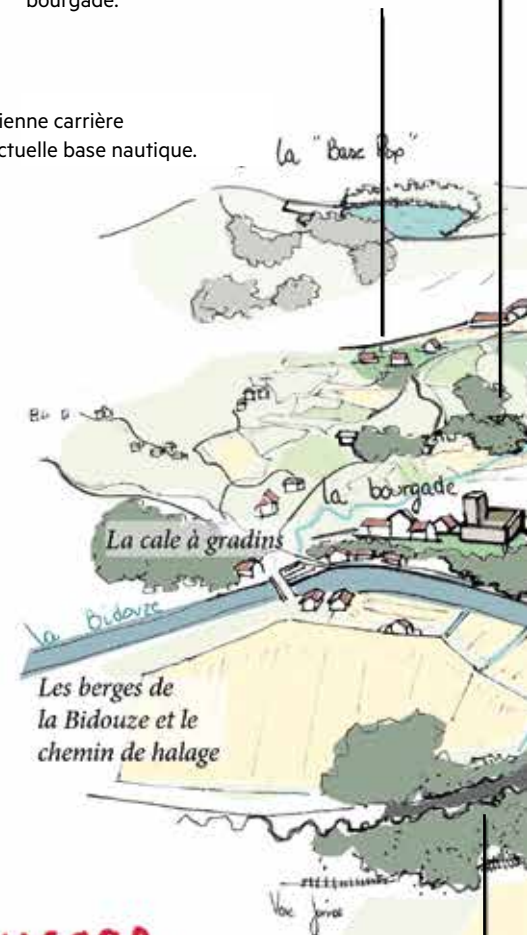
Dans les plaines alluviales, la culture de maïs prédomine largement. Ici les haies ont disparu.

On retrouve également deux singularités des paysages des barthes de l'Adour : les plantations de peupleraies et les vergers de kiwis.

Les cours d'eau discrets creusent les coteaux et forment des talwegs boisés.

Un habitat très dispersé avec deux principales centralités : le bourg et la bourgade.

Ancienne carrière et actuelle base nautique.



paysage de Barthes

L'autoroute A64 marque fortement son environnement : impact visuel et sonore. La voie ferrée est très discrète dans le paysage. Les deux voies de déplacement créent des ruptures en laissant des espaces très peu accessibles (forêts et marécages).

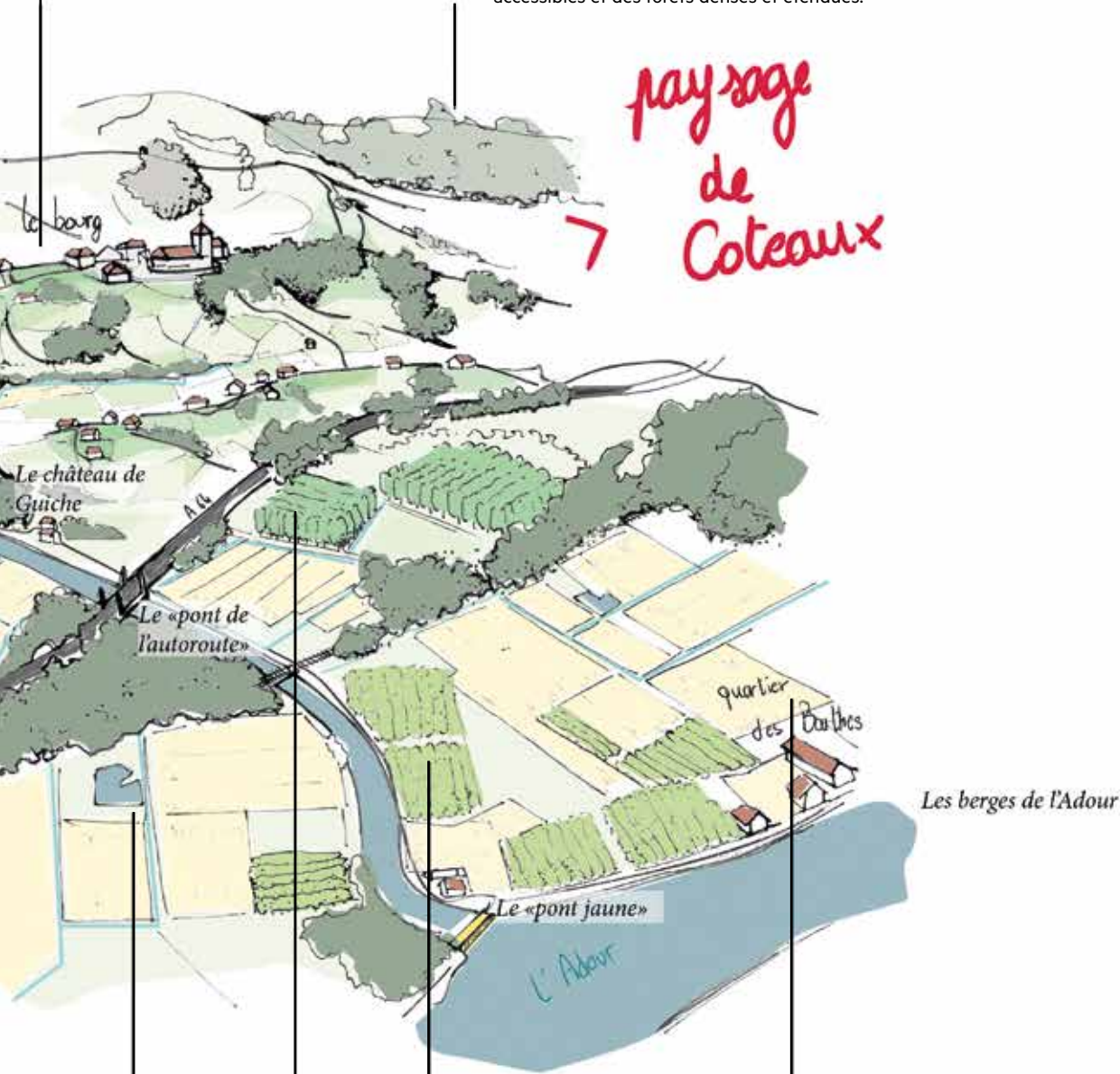
Les bassins de rétention d'eau / lieux de chasse sont invisibles dans les paysages.



De nombreux points de vue / belvédères sur les Pyrénées et sur la plaine alluviale de l'Adour.  
Entre les quartiers habités, une succession de prairies clôturées, de bois et de cultures de maïs.

Les coteaux moins habités : de grandes prairies sur les hauteurs facilement accessibles et des forêts denses et étendues.

## paysage de Coteaux



Les vergers de kiwis de plus en plus nombreux participent au paysage organisé de la plaine alluviale.

Les plantations et les coupes de peupleraies font évoluer les paysages d'année en année.

Les grandes parcelles agricoles aux formes rectilignes délimitées par les canaux d'eau. On retrouve de nombreux champs de maïs et quelques prairies de fauche. Le changement des pratiques agricoles a engendré une disparition des haies dans les paysages de barthes. Les barthes représentent un écosystème de nature unique qui attire de nombreux oiseaux migrateurs et participe à la singularité de ce paysage.

## 2.1.3 Quelques chiffres clés

# La population

Une commune de  
**970**  
habitants  
(Insee 2017).

**+240**  
habitants  
entre 1999  
et 2007  
(Insee).

**0,78 %**  
taux de  
croissance annuel  
positif entre 2012  
et 2017,  
principalement  
porté par le solde  
naturel.

**23 %**  
de la population  
communale est  
âgée de 60 ans ou  
plus dont 8,5 % de  
plus de 75 ans.



# L'emploi

**71 %**  
de taux d'emploi

Hausse des  
catégories  
« Artisans,  
commerçants,  
chefs d'entreprise »  
(de 3 % à 11 %),  
professions intermédiaires  
(de 9,5 % à 19 %) et  
baisse des catégories  
« employés » (de 22 % à  
11 %) et « ouvriers » (de  
17 % à 12,5 %)

**9 %**  
de taux de chô-  
mage dont 23 %  
sur la tranche  
d'âge 15-24 ans



L'AMAP

# L'habitat

**457**  
logements dont 84 % de résidences  
principales, 11,5 % de résidences  
secondaires et 4,5 % de logements  
vacants

**+148**  
logements entre  
1999 et 2017  
(Insee)

**86 %**  
du parc de  
logement est  
de la maison  
individuelle

**79 %**  
de propriétaires  
de leur résidence  
principale





## 2.1.4 Indice de vitalité relative

L'AUDAP a développé une méthode qui permet de mesurer la vitalité d'une commune par rapport à celle de toutes les communes de même catégorie (strate démographique et territoire : urbain, périurbain et rural). Il s'agit de l'**indice de vitalité relative**.

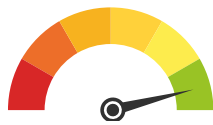
**La vitalité est définie à travers 24 indicateurs** qui peuvent être scindés en trois dimensions : attractivité, dynamisme et résilience. Chaque indicateur donne une note à la commune par rapport aux communes de sa catégorie. La note totale traduit l'indice de vitalité relative de la commune.

La commune de Guiche, par rapport à sa catégorie (entre 500 et 2 000 habitants et de type périurbain), présente des éléments de dynamisme et d'attractivité largement supérieurs à la moyenne. En revanche, elle est moins résiliente que les communes lui étant similaires.

Un important taux de concentration économique, couplé à l'importance des migrations professionnelles et sa capacité d'hébergement participe de son attractivité.

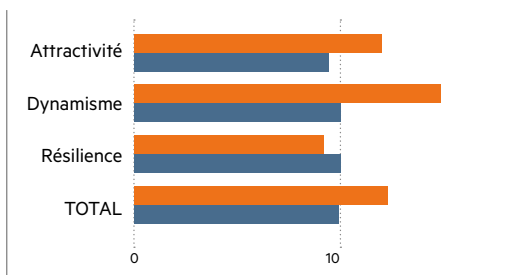
En parallèle, l'emploi croît et le chômage se réduit. À cela, s'ajoute une croissance démographique (alimentée à la fois par le solde naturel et migratoire), qui participe pour partie à l'augmentation des résidences principales et la diminution du taux de vacance.

### Indice de vitalité relative de Guiche



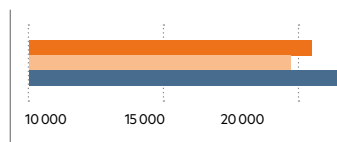
● Commune    ● Bassin de vie    ● Moyenne catégorie

### Évaluation des indicateurs synthétiques



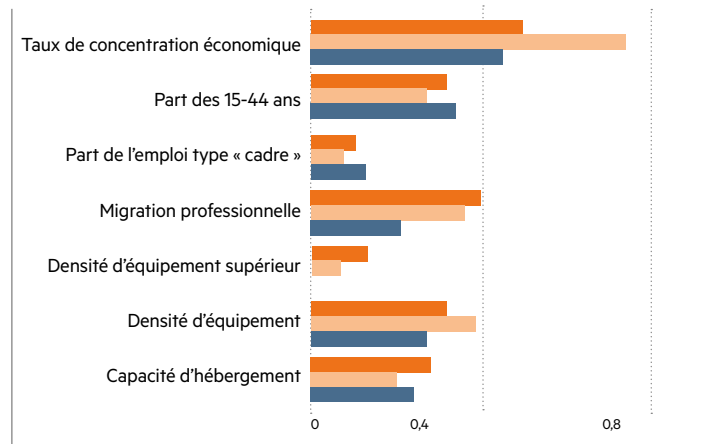
© Audap

### Revenu médian



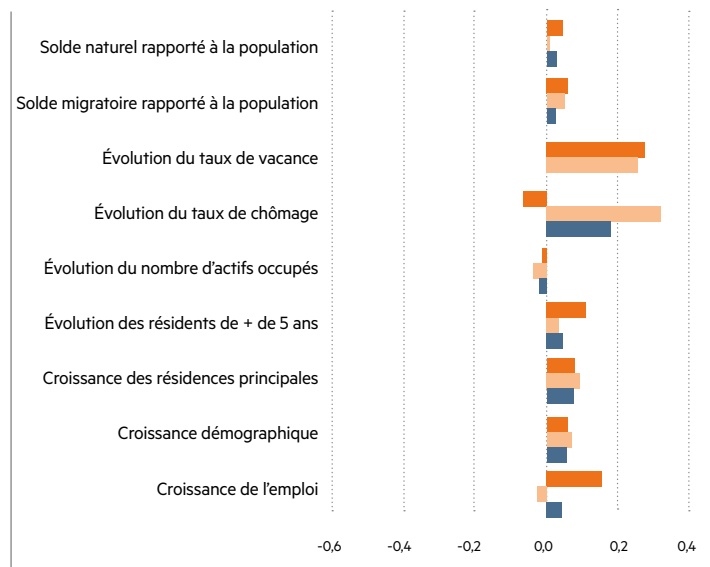
© Audap

### Indicateurs d'attractivité



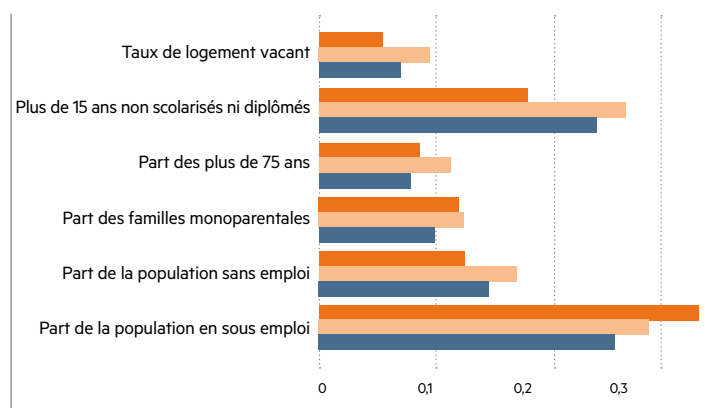
© Audap

### Indicateurs de dynamisme (2011-2016)



© Audap

### Indicateurs de résilience



© Audap

# Organisation villageoise et questionnements des habitants

## Les équipements et services structurants

 Equipement

 Mairie

## Les services et commerces


 Bar /restaurant

 Boulangerie

## Patrimoine

 Château

## Sports et loisirs

 Aire de pique-nique

 Aire de jeux  Offre à compléter

 Trinquet

## Espace public aménagé

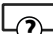
 Aménagement minéral

 Aménagement planté (pelouse)


 Point de vue


## Potentiel foncier


 Foncier stratégique


 Questionnement sur l'usage et la programmation

## Mobilité et déplacements


 Conflit d'usage (voiture, piéton et vélo)

 Cheminement doux

 Piste et bande / bande cyclable existante

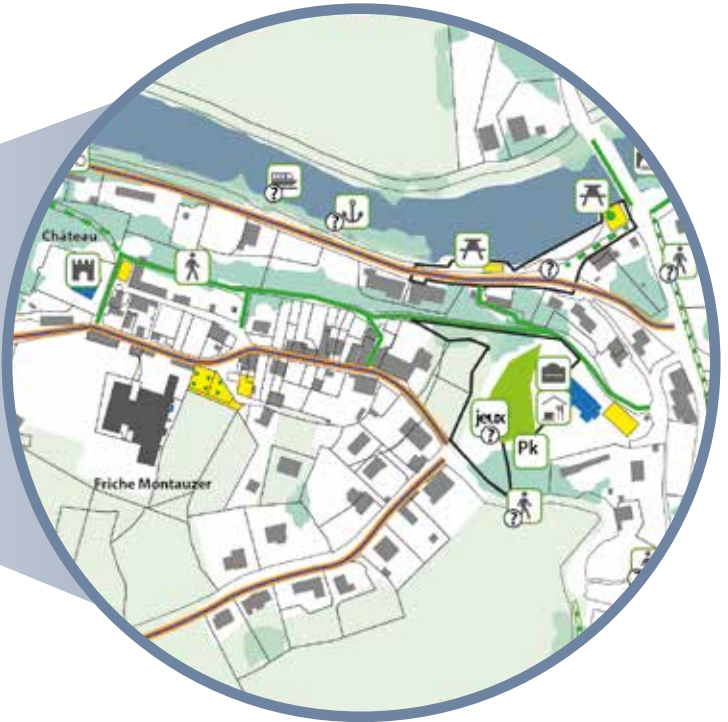
 Pratique de la marche non adaptée

 Déficit d'aménagement (adapter aux usages)

 Déficit d'entretien







Zoom sur la bourgade



Zoom sur le village

## 2.2 Le diagnostic partagé

Cette restitution du diagnostic se veut un témoin visuel des temps de construction participative qui ont conduit à une vision multiple et partagée du territoire. L'ensemble des réflexions est repris de façon quasi exhaustive dans chacune des fiches actions par thème.

### 2.2.1 Le déroulé du partage des éléments d'analyse

#### L'acte de candidature de la commune

Une vision du territoire par les élus qui souhaitent partager leurs réflexions et leurs questionnements avec les habitants, parce qu'ils ne détiennent pas, seuls, les clés de la redynamisation de Guiche.

Des atouts certains en termes de situation, de patrimoine naturel et bâti qui confirment l'attractivité résidentielle du village, mais des contraintes dues à un relief escarpé et des zones d'habitat dispersées et une réelle inquiétude quant au risque de transformer la commune en cité dortoir, peu équipée pour une vie de village au quotidien, avec la concurrence de communes limitrophes dotées des commerces et des services de proximité. Un type de population qui a évolué et une pression très importante en termes d'habitat. Un commerce historique qui a quitté le village.

#### Le questionnaire « Vivre à Guiche »

Une solution pour solliciter les habitants dans un contexte sanitaire contraint.

Pour permettre aux habitants de se projeter et d'envisager les possibles, un questionnaire participatif a été distribué dans les boîtes aux lettres dans le but de nourrir la réflexion. Ainsi, les citoyens ont pu transmettre leur vision du territoire et énoncer les évolutions qu'ils souhaiteraient pour améliorer leur cadre de vie (rapidement ou à long terme) comme s'ils avaient en main une baguette magique !

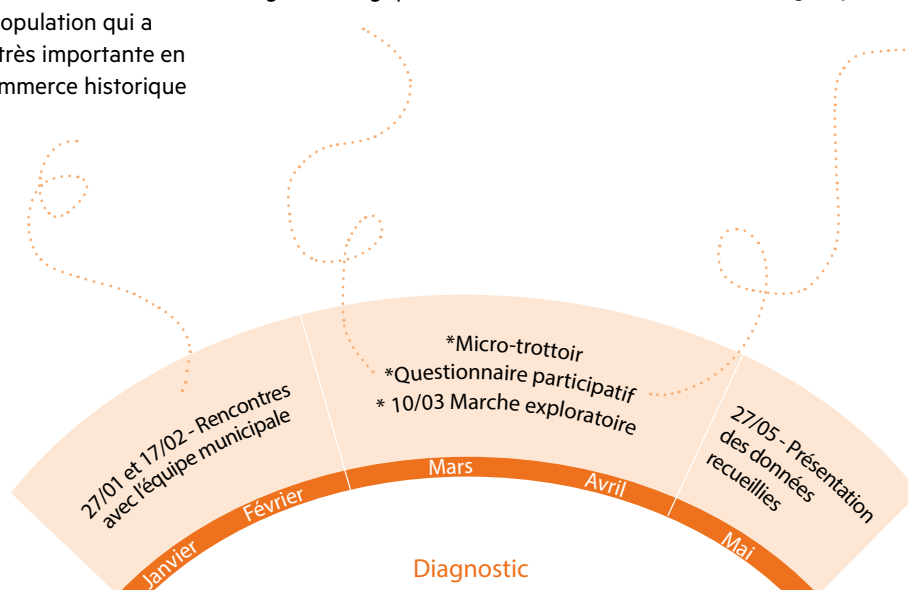


Au total  
**40**  
questionnaires  
transmis



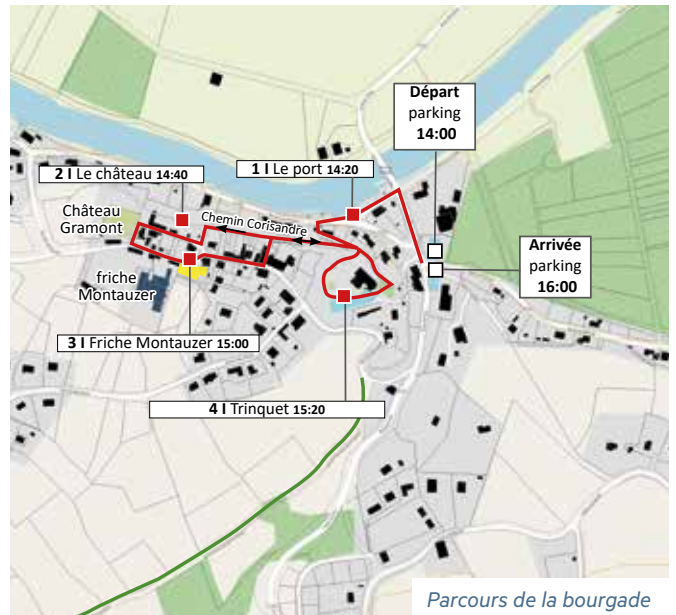
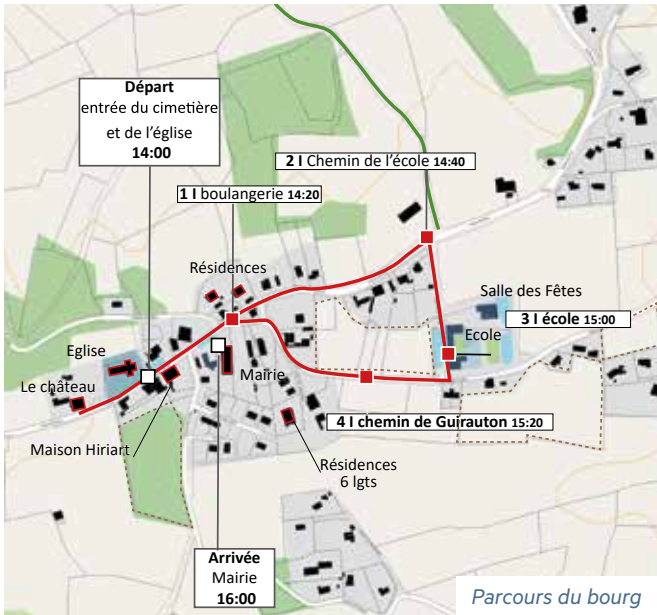
#### La marche exploratoire : un moment qui a permis de partager l'observation des espaces publics.

- Un carnet de bord,
- Deux parcours et dix arrêts,
- Deux groupes d'environ 20 personnes.





## LES PARCOURS DE LA MARCHÉ EXPLORATOIRE



- « La **place de l'église**, l'ancien lieu de vie du village, est aujourd'hui un lieu peu sécurisé pour les piétons qui « partagent » l'espace avec les voitures. Il n'y a pas d'aménagement, on n'a pas envie de s'arrêter, c'est un simple lieu de passage. »
- « Il faudrait une relocalisation de l'entreprise de matériel de motoculture située au centre du bourg pour créer un espace de rencontre plus ouvert. »
- « L'**école** reste l'un des principaux lieux d'échanges et de rencontre du village. Avec les logements à venir, cette partie du bourg va-t-elle devenir une nouvelle centralité ? »
- « Nous avons envie de nous rencontrer, de créer du lien, de faire du commun, aujourd'hui chacun est dans son coin. »

- « Au port, avant il y avait un véritable quartier, avec une **épicerie**. »
- « Le **chemin de Corisandre** est une découverte pour certains participants à la marche, tout le monde ne sait pas que le chemin se poursuit au-delà du château. »
- « La **bourgade**, c'est là qu'il y a une âme de village, contrairement au bourg où on « passe ». Un beau cadre de vie, on s'y sent bien. Un bel endroit pour rassembler les gens. »
- « Le **trinquet**, un lieu adoré par les enfants parce qu'on s'y sent libre et en sécurité. Un site de projets d'équipements de loisirs. »



Une action collective appréciée. Une demande d'autres événements pour se rencontrer.



**Il faut ramener de la vie à Guiche, aujourd'hui c'est une ville dortoir.**

## 2.2.2 Les paroles d'habitants

### On apprécie :



- L'environnement, la tranquillité
- Le quartier du port
- Les véloroutes le long de la Bidouze
- L'architecture ancienne du bourg
- L'urbanisme cohérent par rapport à l'architecture
- Les forêts, les espaces verts



Il faudrait de l'animation pour les adolescents.



À Guiche il y a de nombreuses associations, mais qui ne font rien ensemble, il n'y a pas de dynamique collective.



Il y a 2 centres bourgs. Le haut est un village rue. Il manque un centre de village lisible et convivial.



### On n'apprécie pas :



- L'entreprise de travaux agricole au centre,
- Le manque de commerces,
- Le manque d'activités et d'attractivité,
- L'absence de centre-bourg, de lieu de vie, de véritable place de village,
- L'emplacement dangereux du container de recyclage,
- Le manque d'espace réservé aux piétons et vélos.



On pourrait avoir une réflexion sur les espaces verts communs.



Montauzer, c'était une part de l'identité de Guiche.



Ce qui manque, ce sont des commerces, une épicerie, un petit bar, un lieu convivial où se retrouver, échanger.



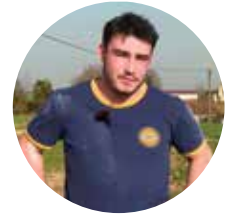
Il faudrait recréer de l'emploi, du commerce, de l'artisanat.



Le port de Guiche mérite d'être embelli.



L'accès à l'école et au centre est trop dangereux pour les piétons.



La circulation est importante, il faut faire ralentir les voitures.



### On aimerait...

- Aménager le bourg avec une vraie place centrale, un lieu extérieur de rencontre,
- Préserver un espace piétonnier pour faciliter les rencontres et dynamiser le bourg,
- Installer des commerces de proximité, un « bar-épicerie-lieu de vie », une halle, un marché,
- Créer un centre du village à la bourgade,
- Créer une vraie place publique au bourg en maîtrisant la circulation et en aménageant l'ensemble de la place jusqu'à l'église (des bancs, des arbres...),
- Une placette, des jeux pour enfants, un terrain de pétanque,
- Mettre en valeur le patrimoine,
- Un lieu culturel, un espace de coworking,
- Des lieux de rencontre et d'activités pour tous (skatepark, city stade, bar...),
- Un centre médical.



## 2.2.3 L'expression des enfants

Donner la parole aux enfants, écouter leurs points de vue, leurs besoins, leurs envies, comprendre leur usage des différents lieux et équipements du village, susciter des échanges en famille. Ateliers réalisés avec 2 classes de l'école primaire (CE2/CM1 et CM1/CM2)

- **La carte du village**: un échange en classe sur le cadre de vie et les lieux fréquentés par les enfants
- **La marche exploratoire entre l'école et le bourg**
- **Un exercice de dessin à la maison**

Les enfants apprécient à Guiche la qualité de vie à la campagne et l'environnement de nature, à proximité des animaux : le paysage, les vues sur une nature où la forêt, les espaces agropastoraux et la rivière prennent une place importante. Ils s'approprient les espaces de nature autour de chez eux (la rue de leur quartier ; quartier du Lavoir par exemple, la forêt proche de leur maison...).



**Mon père a une ferme et si j'habitais en ville je ne verrais pas tous ces animaux.**



### On aime :

- Le site du **trinquet** : ils aiment le fronton toujours ouvert, l'espace herbu, l'ombre, les estrades pour s'asseoir, les chemins,
- Les **abords de l'église**, mais « il faut faire attention quand on joue, il y a des voitures »,
- La **piste cyclable** au départ du port,
- Le **lac des Arroques** le week-end,
- Le **bourg** pour acheter le pain.



### On n'aime pas :

- L'**aire de jeux** et l'ancien terrain de tennis sont très peu fréquentés par les enfants. Ils ne correspondent pas à leurs besoins : trop goudronnés, trop clôturés, avec des aménagements vétustes,
- Le **château et la placette de la bourgade** ne font pas partie de leurs usages (danger de chutes de pierre/ espace non adapté aux jeux).

### On aimerait...

- Plus de **facilités de déplacements**, avec une préférence pour les trajets à vélo, mais ils pointent immédiatement les risques liés la dangerosité des routes,
- Un **vrai village**, plus de petits commerces, des espaces publics accueillants, pour davantage d'usages, d'activités,
- Au **trinquet** : un skatepark, une cabane dans les arbres et un endroit pour faire de la gymnastique,
- Et **être entendus**.





En ville il y a plus de circulation, j'aime habiter ici il car n'y a pas beaucoup de voitures.



J'aime bien Guiche parce qu'il y a beaucoup de nature, de forêts pour se promener.



Quand on ouvre les volets, on voit de belles choses : des animaux, des oiseaux, des arbres, quelques maisons...



J'aime me balader au bord de la Bidouze avec mes parents.



Il faudrait [aux abords de l'école] des chemins de cailloux pour traverser l'herbe quand il pleut.



Je voudrais qu'il n'y ait pas que du foot [à l'aire de jeux].



[Aux abords de l'école] il faudrait y mettre des jeux pour les grands.



J'aimerais que le bourg soit plus accessible, avec un centre, un marché ouvert deux ou trois jours par semaine.



Je voudrais qu'il y ait de l'herbe [à l'aire de jeux] pour ne pas se faire mal au foot.



Il faudrait que la boulangerie ait plus d'espace sur le trottoir, avec une terrasse pour s'asseoir et des tables et des chaises pour manger.



J'aimerais qu'on enlève le goudron et qu'on relaisse de la place à la nature [à l'aire de jeux].



Dessin du trinquet



## 2.3 La convergence des points de vue : un village encore préservé d'une urbanisation massive

Des atouts certains, une situation attractive, proche de Bayonne et en pleine nature, un patrimoine historique, culturel et naturel qui fait la fierté des habitants, une distribution originale de l'habitat qui épouse la topographie des lieux et permet de beaux points de vue diversifiés et appréciés de l'ensemble des habitants et des gens de passage (le port, la bourgade, le bourg).

### Mais :

Un manque crucial de commerces de proximité, un bourg qu'on traverse, qui n'est pas doté d'une place centrale, où la place du piéton et du vélo n'est pas sécurisée, des liaisons entre les trois lieux de vie qui ne sont pas mises en valeur voire inexistantes.

### Et surtout :

Un sentiment partagé d'un **manque de vie collective, d'animation, de lien social**, de lieux de rencontre intérieurs comme extérieurs.

**Une vie de village en cours d'adaptation aux changements de population et de modes de vie.**

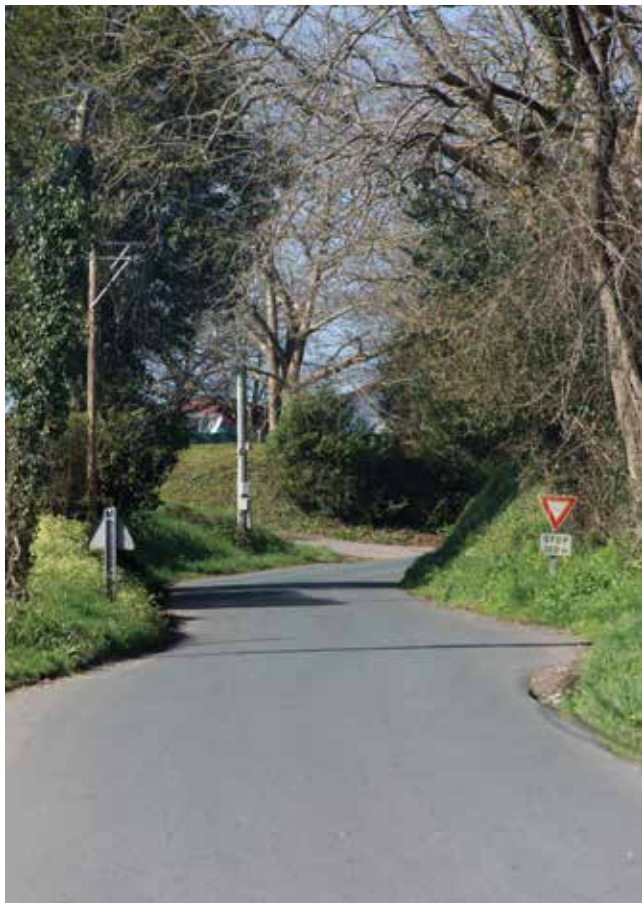
Le réseau associatif et les habitants ne demandent qu'à accueillir **les nouveaux arrivants** attirés par le caractère rural et la proximité géographique de l'agglomération

La question de la stratégie foncière accompagnée d'une **réflexion sur la maîtrise de la qualité de l'habitat**, une offre commerciale de proximité et les déplacements entre les quartiers.

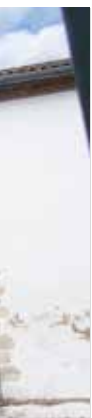
### GUICHE, LE BOURG



## Les préoccupations essentielles des acteurs locaux pour une vie de village durable







DES SUJETS TRANSVERSAUX:



Le lien social



La transition écologique et énergétique

Les espaces de vie

DES SUJETS PEU ABORDÉS:



La pression immobilière



Les jeunes



Les personnes âgées



Les projets en cours

La sécurité du piéton

La mobilité

L'attractivité, l'identité culturelle

Les commerces de proximité

L'habitat

La définition du centre-bourg

Les espaces publics



# Les enjeux du territoire

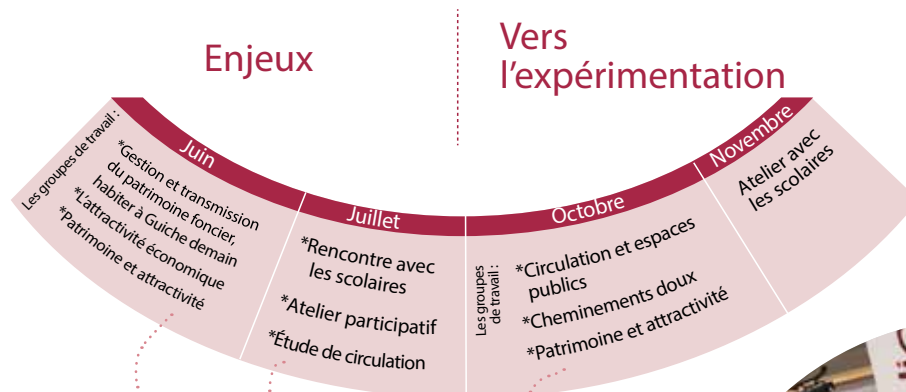
Révéls par le diagnostic partagé, les principaux enjeux de la redynamisation de Guiche ont pu être confirmés dans le cadre d'ateliers.





**Le travail collectif a permis d'envisager les leviers d'actions, de suggérer des stratégies, de concrétiser les opportunités et d'apporter des réponses aux besoins du territoire et de ses habitants (fiches actions).**

## 3.1 Le déroulé de la mise en lumière des enjeux



### Rencontre avec les scolaires

Écouter les jeunes, leur donner la parole, faire confiance à leur spontanéité et leur bon sens...

Ce sont eux aussi, les habitants de demain, qui vont oser nous faire rêver. Ce sont eux qui prendront les rênes, faisons-en des citoyens.



### Groupes de travail

Six rencontres de juin à octobre sur des sujets transversaux de revitalisation. Un processus sur le chemin de l'idée au projet et l'expérimentation de pose d'une écluse au bourg devant la maison Hiriart.

### Atelier participatif

Une occasion de mettre à plat devant l'ensemble des habitants les réflexions et les événements des six premiers mois de la démarche. Une projection notamment sur les cheminements doux et l'espace Montauzer.



### Les conclusions des groupes de travail

#### Il faudrait :

- Réveiller à Guiche les éléments qui forment un village,
- Accueillir une population nouvelle tout en préservant le cadre de vie, et maîtriser l'urbanisation en cohérence avec les infrastructures et les équipements,
- Aborder la notion d'attractivité des secteurs agricole, artisanal et commercial, pour la population locale et de passage. Se projeter dans Guiche demain,
- Identifier les lieux stratégiques et les besoins, l'attachement aux lieux... avant de développer des scénarios, que ce soit en termes d'habitat, de commerces ou d'espaces publics,
- Adopter à cet effet une stratégie foncière à long terme,
- Redéfinir et affirmer l'identité de Guiche,
- Inventorier le patrimoine, sensibiliser, vulgariser, transmettre, intéresser les jeunes et enfin valoriser, notamment par une mise en dynamique collective des commerçants, associations...



## 3.2 Les enjeux

Propres aux enjeux de revitalisation des centres-bourgs ruraux, ceux-ci sont de nature transversale, imbriqués les uns dans les autres.

Les enjeux de la revitalisation de Guiche rejoignent les caractéristiques propres aux communes rurales dont la centralité n'est pas ou plus lisible. Le schéma ci-dessous aide à comprendre les interactions, une logique d'appréhension globale à prendre en compte lors de la mise en œuvre du plan d'actions.





## La restauration de l'attractivité du centre-bourg

La restauration de l'attractivité du centre-bourg est l'enjeu premier. S'appuyer sur l'ensemble des leviers suivants donne tout son sens au projet de revitalisation en permettant de consolider les fonctions de polarité du centre-bourg et d'améliorer le cadre de vie des habitants :



La création d'**une dynamique collective pérenne** (mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux, nouveaux modes de faire et de concevoir des projets).



La mobilisation de l'ensemble des savoirs, ressources et compétences indispensables pour **dynamiser les économies**.



La **pérennisation des solidarités** à l'échelle du bassin de vie (inscription dans un projet de territoire plus grand, notamment sur les questions économiques et de mobilité).



L'engagement dans la **transition énergétique et écologique**, en tenant compte notamment de la proximité de zones naturelles et agricoles (une opportunité pour favoriser les circuits courts pour l'alimentation ou les matériaux biosourcés).



# 5

## ENJEUX THÉMATIQUES FONDENT LE PROJET D'ENSEMBLE

### La centralité et la définition de la place de la voiture, du piéton et du cycliste dans le bourg

Une redéfinition urbaine pour retrouver un esprit de village. Une sécurisation des trajets entre les lieux de vie, notamment vers l'école. Une réflexion sur l'autonomie des jeunes comme des personnes âgées, une réorganisation des espaces de stationnement. À souligner : la place importante du secteur de l'école dans la vie du village.

### L'aménagement de l'espace public, propre à la pause, à la rencontre, au lien social

L'aménagement de l'esplanade de la mairie jusqu'à l'église est un enjeu fort, à envisager selon les fonctions et les usages des différents bâtiments objets de projets communaux ou privés. Des espaces communs de rencontres et d'échanges où les enfants peuvent jouer sur des espaces réinventés.

### L'offre commerciale et l'offre de production

Le volet économique est un enjeu essentiel de l'attractivité et de la dynamique du village. Les habitants ont pu unanimement exprimer leurs besoins essentiels, qui croisent commerces de proximité de première nécessité et lieux de rencontre et de lien social. L'espace Montauzer, un site de projet en termes agroalimentaire.

### L'attractivité quotidienne au centre-bourg et la valorisation du bâti

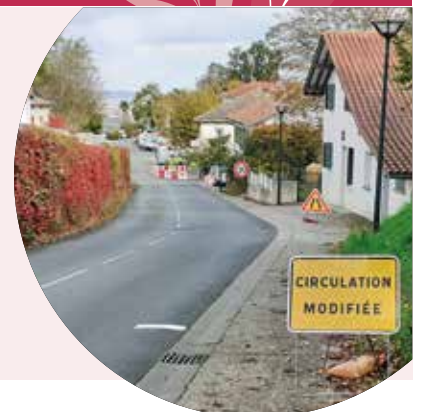
La maîtrise des lieux stratégiques d'habitat et du type de construction, la préservation et la valorisation du patrimoine bâti et naturel sont des axes essentiels.

### L'identité de la commune, appuyée sur la richesse de son patrimoine historique, bâti, naturel et immatériel

Transmettre l'histoire de la commune, impliquer les jeunes et les personnes âgées, partager la fierté de la richesse patrimoniale de Guiche, animer et faire connaître, avec l'élément « EAU » comme fil conducteur, un défi qui pourrait réunir l'ensemble des acteurs locaux et associations.







## Une phase d'expérimentation

- Un dispositif de **régulation de la vitesse ("écluse")** a été mis en place au centre du bourg, au droit de la maison Hiriart sur une durée d'un mois à compter du 8 novembre 2021, à titre expérimental.
- Cette expérimentation a permis de **sensibiliser les automobilistes**. Un retour par les habitants a pu être réalisé à l'occasion d'un micro-trottoir. Un essai plutôt concluant.






# Localisation des enjeux






**Les repères inscrits dans le paysage**

	Mairie		L'espace agricole des Barthes
	Château		Port
	Sous-bois		Moulin


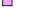
**Les points d'intérêt**

-  Lavoir
-  Point haut
-  Point de vue





**Principe de maillage de la mobilité douce**


-  Voie verte
-  Voie verte (aménagement en cours)
-  Cheminement piéton à valoriser
-  Cheminement piéton à réaménager
-  Cheminement piéton à créer


**Les points d'arrêt du ramassage scolaire**


-  Ecole primaire
-  Collège

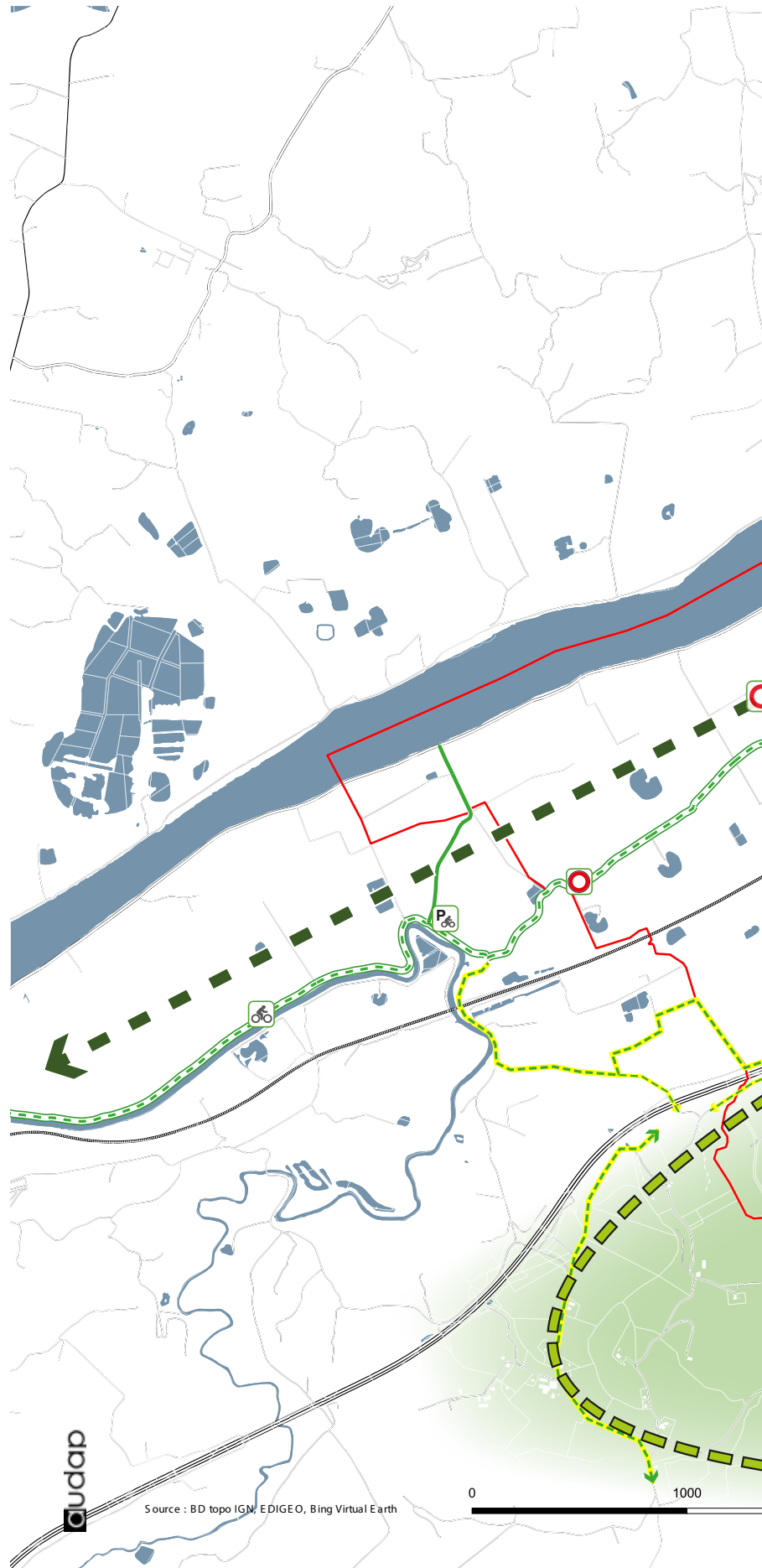
**Les attentes d'aménagements et services exprimés lors des groupes de travail**

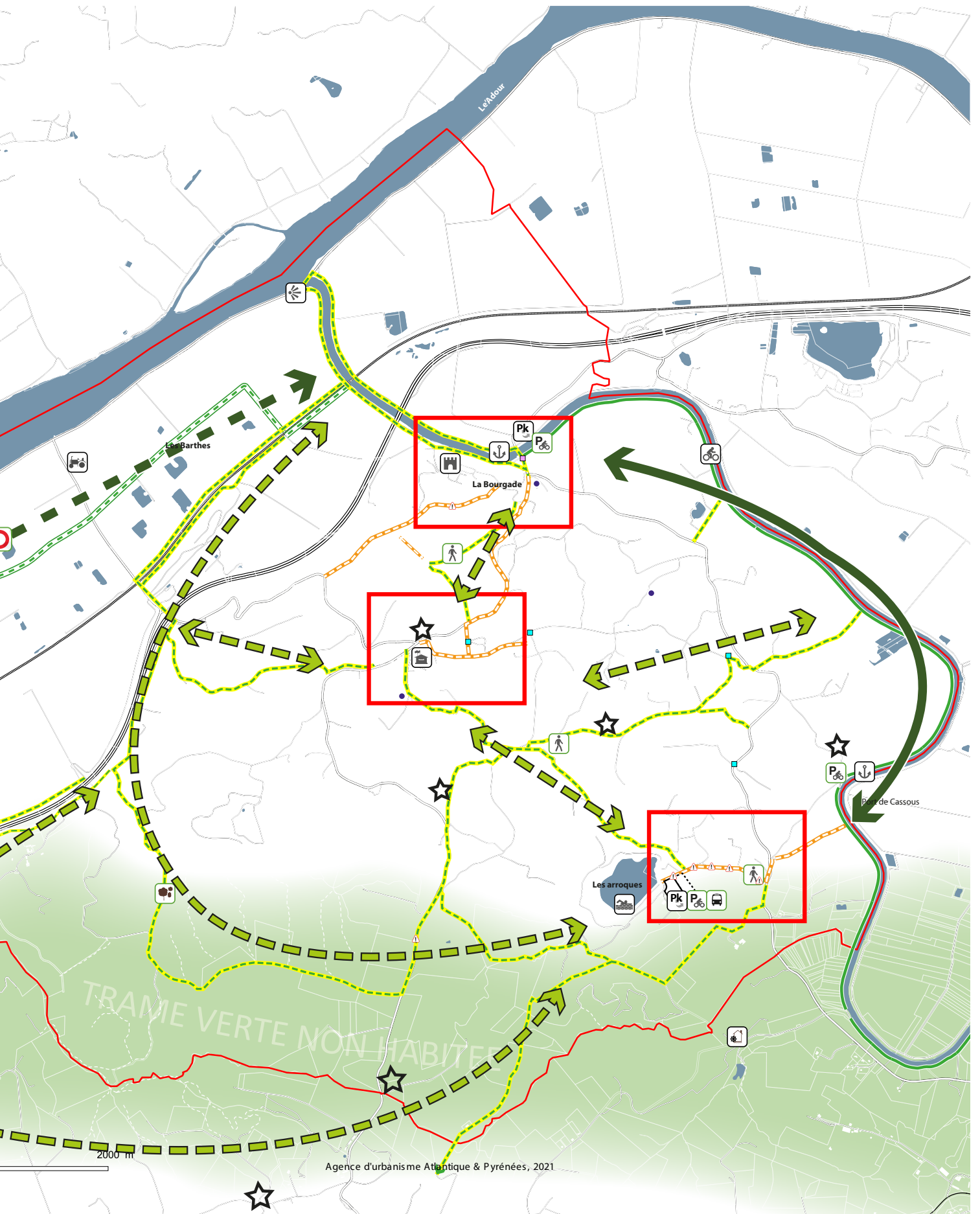
-  Station vélo
-  Desserte et stationnement des cars
-  Parking vélo
-  Accès réglementé

 La valorisation des espaces urbanisés et d'intérêt patrimonial traversés par la Véloroute  
> mise en oeuvre de la Véloroute

 Le renforcement des quartiers, le bourg, la bourgade pour accueillir de nouveaux habitants et adapter l'offre de mobilité au Lac des Arroques

 L'identification et l'aménagements de parcours pédestres pour relier les quartiers







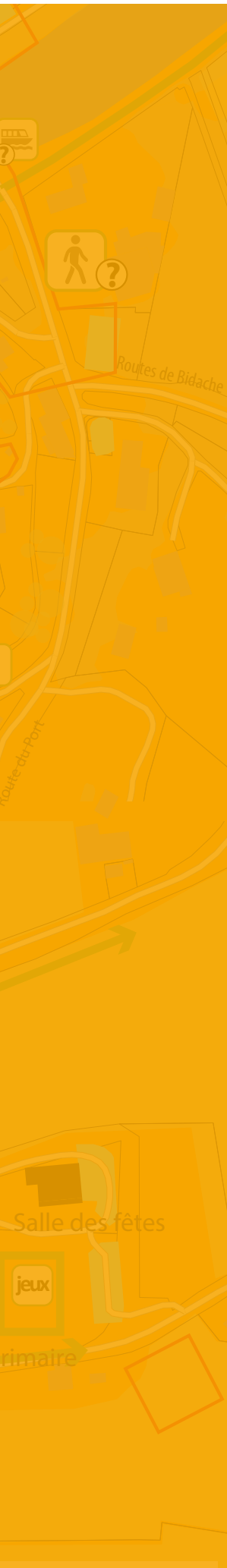
# IV Le plan d'actions

**L'équipe accompagnante a reporté au mieux la parole de chacun, ses remarques, ses idées, dans chaque fiche action, afin d'une part de faciliter la lisibilité du sujet traité lors de la mise en œuvre de chaque action, d'autre part d'aider à pérenniser le mode participatif dans l'élaboration des projets de la commune.**

Ces fiches sont également une valorisation du travail et des compétences de chacune des structures d'ingénierie présentes, lesquelles continueront d'accompagner la commune comme elles ont l'habitude de le faire.

Les actions proposées sont complexes et liées les unes aux autres, elles demandent pour la plupart un accompagnement dont l'aspect partenarial devrait également être un pilier que la municipalité saura coordonner.

Vous trouverez dans ces fiches : les éléments du diagnostic qui ont conduit à envisager l'action, les objectifs majeurs, les actions menées sur le sujet sur le temps de la démarche, les remarques/propositions/idées/suggestions récoltées, les préconisations des professionnels, les documents et personnes ressources, des pistes de financement ou des liens vers des financeurs potentiels. Une fiche ressources diverses complétera ces informations.



# 4.1

## La mobilité : gestion des flux, sécurisation et stationnement

### ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

La **place de la voiture, du piéton et du cycliste** est un enjeu fort qui ressort du diagnostic réalisé avec les élus et les habitants, qui a conduit à requestionner la définition et la requalification du bourg.

- Une **vitesse de circulation non maîtrisée au bourg**, un appel à sécuriser le piéton et le cycliste, à limiter et à contrôler la vitesse des véhicules qui traversent le bourg (30 km/h).
- Un bourg où on ne déambule pas, où les déplacements se font en voiture : pas de place centrale, place du piéton et du vélo non sécurisée (et malgré tout un lieu de jeu qui attire les enfants).
- Un **empiètement des véhicules sur l'espace que pourrait utiliser le piéton** : sur le trottoir devant la boulangerie, véhicules de livraison du garage agricole...
- Un bourg qui s'étend jusqu'au secteur de l'école appelé à être urbanisé.
- La nécessité de **sécuriser les trajets vers l'école** a fait l'objet de nombreuses remarques et d'échanges : trajets non sécurisés (et insécurité de l'arrêt de bus situé à l'école).
- La bourgade : dangerosité notamment du « passage de la fontaine ».
- Le chemin des Dames et le croisement avec le chemin du Laillet : un secteur dangereux.

### OBJECTIFS MAJEURS

- **Sécuriser les piétons et les vélos dans le bourg et entre les quartiers.**
- **Gérer le stationnement en fonction des projets commerces/habitat.**
- **Inciter à la rencontre et au lien social.**
- **Envisager les dispositifs possibles pour faciliter et sécuriser les déplacements quotidiens.**

### ACTIONS INITIÉES DANS LE CADRE DE FENICS

#### Un groupe de travail :

**Le 7 octobre 2021** : Circulation et espace public dans le centre.

#### Une étude de circulation réalisée du 7 au 13 juillet 2021 :

L'étude conclut au fait que les aménagements déjà réalisés (petit dévoiement devant la maison Hiriart) ont été plutôt efficaces (légère baisse de la vitesse). 561 véhicules en moyenne en journée dont 21 poids lourds pour une vitesse moyenne de 49 km/h. Sur le chemin communal de Guirauton, le trafic journalier est de 445 véhicules/jour dont 13 poids lourds pour une moyenne de 54 km/h.

#### Expérimentation d'une « écluse » dans le bourg :

Pour y réguler la vitesse de circulation. Afin de ne pas complexifier la situation en pleine récolte du maïs, **cet outil a été testé à partir du 8 novembre** pour un mois.



Modalités : un modèle d'arrêté municipal a été transmis à la mairie. Les habitants ont été informés de l'expérimentation par le site Facebook de la commune.

Sens de priorité au droit de l'écluse : sens montant.

Vitesse limitée à 30 km/h aux abords de l'écluse.

Le dispositif expérimental a été mis en place par l'Unité technique Départementale du Département des Pyrénées-Atlantiques.

### RETOURS DE L'EXPÉRIMENTATION ET POINTS DE VIGILANCE SOULIGNÉS

**Un retour plutôt positif**, même s'il paraît évident que ce type de dispositif doit être intégré dans un projet d'ensemble et que son emplacement n'est sans doute pas idéal.

On observe un ralentissement dans le sens Bardos-Guiche, le dispositif incite à faire un peu plus attention. De l'espace est ainsi libéré pour les piétons. Un certain nombre de personnes aimerait voir installer ce type de dispositif en plusieurs lieux de Guiche, dont le port et le chemin des Dames.

#### Mais...

Le ralentissement pourrait être incité dès la courbe de la route en amont côté Bardos. La sortie du parking du pigeonnier est très dangereuse, les véhicules descendants devant se déporter au droit de la sortie qui devrait être fermée à cet endroit.

Plusieurs personnes interrogées pensent qu'un dispositif de ralentissement au sol (surélévement de la chaussée, dos d'âne...) serait plus efficace pour réduire la vitesse.



## DES PROPOSITIONS ISSUES DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

- Créer des trottoirs, des pistes cyclables, ou des cheminements sécurisés, notamment du bourg à l'école et de l'arrêt de bus au bourg, des passages piétons.
- Limiter et contrôler la vitesse des véhicules qui traversent le bourg (30 km/h).
- Mettre des ralentisseurs route de Bardos.
- Un arrêt de bus au bourg.
- Préserver un espace piétonnier pour faciliter les rencontres et dynamiser le bourg.
- Dévier la circulation pour créer une vraie place centrale.
- Paver l'ensemble de l'espace du bourg centre de façon homogène, y compris la route avec ralentisseurs.
- Sécuriser la montée vers le village au droit de la fontaine.
- Élargir le chemin des Arroques et la route de Guirauton.
- Mettre en valeur les accès à la commune (plantations, fleurs).
- Demander un accès autoroute vers Pau.

### Propositions du groupe de travail d'octobre 2021 :

- Outre l'expérimentation d'écluse réalisée au centre haut pendant la durée de la démarche Fenics, le groupe a travaillé sur les trajets vers l'école. Il a proposé une mise en sens unique du chemin Guirauton et la réalisation d'une piste cyclable.
- Pour aller plus loin, **l'aménagement sécurisé des abords de l'école est considéré par tous comme indispensable** (ne pas laisser passer les voitures devant l'école aux horaires d'entrée et de sortie des enfants): proposition de déplacement de l'entrée de l'école, idée de bornes escamotables (position haute aux horaires de l'école)...

## PRÉCONISATIONS ET ÉLÉMENTS DE MÉTHODE

### Lier la réflexion aux questions d'habitat, commerces, requalification des espaces publics et attractivité du centre-bourg.

- Choisir, maîtriser et organiser le développement et les activités autour des « centralités ».
- Réfléchir aux projets collectifs (habitat, commerces, loisirs, lieux de vie ...) pour connaître les différents usages présents et futurs de l'espace public du centre.

**Il n'est effectivement pas possible d'envisager l'aménagement du centre-bourg, notamment en termes de stationnement, sans connaître les différents usages de la maison Hiriart, de la maison Antonin** (objet de démarches pour une maîtrise foncière aux fins de logements), de l'ancien local des cantonniers... Des projets futurs à prendre en compte: résidence senior et maison d'assistance maternelle.

**Secteur école/salle des fêtes:** le quartier va accueillir des constructions nouvelles (projet de 50 logements pour 2024, maisons individuelles et deux bâtiments de quatre appartements).



Un bourg traversé quotidiennement par les poids lourds

La construction d'une salle de sport pourrait également être envisagée (accueil d'un club de badminton en plein essor et de sports collectifs notamment en complémentarité avec l'offre des communes avoisinantes. Développement d'une offre pour les jeunes et les ados).

Il faut également tenir compte du développement prévisible du covoiturage et donc des aires dédiées (parking salle des fêtes aujourd'hui et demain, entrée de l'autoroute et, à long terme, la halte ferroviaire).

Afin de **pacifier le centre-bourg et les abords de l'école**, la mise en œuvre d'une zone 30 devra être complétée par divers dispositifs (aménagement de carrefours, écluses, sens uniques).

### Ce type d'aménagements pourra être étudié au quartier du port et à la bourgade.

La signalétique à envisager sur toute zone à vitesse limitée doit alerter l'automobiliste et lui donner la sensation de présence d'usagers vulnérables. Il doit comprendre le dispositif pour le respecter.

Les aménagements (bacs à fleurs par exemple) seront adaptés à l'amplitude possible des véhicules agricoles sur route.

Accessibilité au centre-bourg: lors de la programmation et la mise en œuvre d'un aménagement définitif de la zone, les obligations réglementaires édictées par l'Apave feront référence.

Le passage de la fontaine à la bourgade: réfléchir aux solutions possibles.

Le croisement du chemin des Dames et du chemin du Laillet: un dispositif à imaginer.

### Structures et personnes ressources

#### Département des Pyrénées-Atlantiques:

- Direction des Routes et Infrastructures – Ingénierie publique
- Unité Technique Départementale Labourd

#### Communauté d'Agglomération Pays basque (CAPB)

- Transports
- Syndicat des Mobilités du Pays basque

### Les pistes de financement

#### Département des Pyrénées-Atlantiques:

- Règlement de voirie départementale: aménagements à la demande de tiers,
- Règlement de soutien financier aux communes,
- Répartition du produit des amendes de police pour les aménagements de sécurité

#### Région Nouvelle-Aquitaine:

- Appels à projets. [Trouvez des aides pour financer vos projets de mobilité.](#)

# 4.2

## La mobilité : les cheminements doux



© Gaillard Munsch

### ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

L'organisation de liaisons douces entre les différents lieux de vie de Guiche, entre le bourg et l'école, entre les quartiers, que ce soit pour les déplacements de tous les jours ou dans le cadre du déplacement de loisirs, répond à un besoin exprimé par tous les groupes de réflexion réunis dans le cadre de la démarche Fenics. L'aménagement de lieux de pause s'inscrit dans cette optique et tient compte de l'intérêt du déplacement en mode autonome des jeunes comme des personnes âgées.

#### On a noté :

- Un bourg où on ne déambule pas, où les déplacements se font en voiture : pas de place centrale, place du piéton et du vélo non sécurisée (et malgré tout un lieu où les enfants aimeraient jouer et se rencontrer).
- Des liaisons entre les lieux de vie qui ne sont pas mises en valeur voire inexistantes.
- Pas de cheminement entre le bourg et l'école. Le chemin de l'école à la bourgade est « mal fichu ».
- Si les festivités lient les quartiers, les déplacements ne peuvent pas se faire à pied sans insécurité, donc pas avec plaisir...
- Une partie des anciens chemins autrefois utilisés est aujourd'hui inutilisable.
- Le tronçon de la Véloroute (Bayonne-Perpignan) est très fréquenté, peu sécurisé sur la portion circulée.
- L'accès à la piste des barthes n'est pas cohérent et fait l'objet d'incivilités. Les indications ont des termes mal choisis (pourquoi un accès possible aux propriétaires sans mentionner les exploitants des parcelles par exemple ?). Quid des cyclistes ?).
- Le travail réalisé avec les enfants révèle leurs attentes pour retrouver les copains à pied ou à vélo en toute sécurité : de l'école au lac et au fronton notamment.



### OBJECTIFS MAJEURS

- Envisager les dispositifs possibles pour faciliter et sécuriser les déplacements doux quotidiens, dans le bourg, vers l'école et entre les quartiers.
- Rendre de l'autonomie aux enfants et aux personnes âgées en termes de déplacement sur la commune.
- Faire découvrir et pratiquer les sites d'exception de la commune.
- Mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel de Guiche

### ACTIONS INITIÉES DANS LE CADRE DE FENICS

#### Atelier participatif :

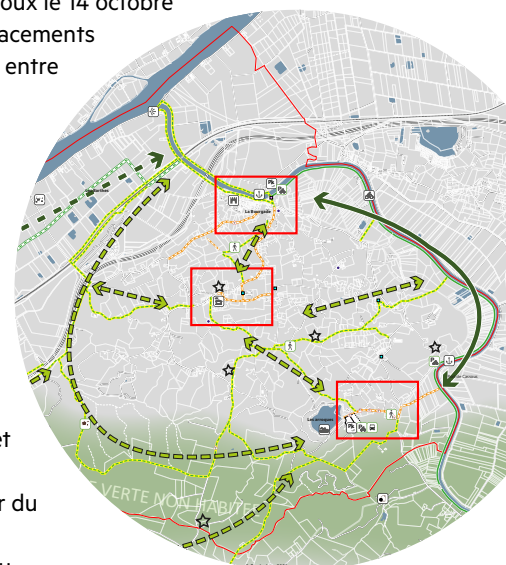
Du 22 juillet 2021 : travail sur carte.

#### Groupe de travail :

dédié aux cheminements doux le 14 octobre 2021 : un zoom sur les déplacements du quotidien vers l'école et entre les quartiers.

#### Des trajets identifiés pour favoriser les mobilités douces et sécuriser les cheminements à pied, à vélo, à cheval... :

- Autour de l'école,
- De l'école vers le bourg et la bourgade,
- De l'école vers le quartier du travail,
- De l'école vers le nouveau lotissement,
- Du chemin de halage au lac,
- Des boucles reliant divers points d'intérêt.



## DES PROPOSITIONS ISSUES DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

- Avoir une vision globale et à long terme,
- Les déplacements quotidiens,
- Créer des trottoirs, des passages piétons, des pistes cyclables ou des cheminements sécurisés, notamment du bourg à l'école et de l'arrêt de bus au bourg,
- Aménager des lieux de pause, des bancs le long des trajets,
- Organiser des « carapattes » pour emmener les enfants à l'école à pied,
- Favoriser la navigation fluviale jusqu'à Bayonne,
- Obtenir un arrêt de bus au bourg, plus de lignes, des horaires plus adaptés ou une gare ferroviaire, des transports en commun pour Bidache, Bardos et Urt,
- Plus d'éclairage aux arrêts de bus.

### Les déplacements de loisirs :

- Relier le bas et le haut du village par les espaces naturels,
- Retrouver, refaire et entretenir des sentiers servant à la marche, à la découverte des lieux à pied, à cheval, à vélo, en barque ou en bateau...
- Location de vélos électriques,
- Créer un club de marche et de vélo,
- Liaison barthes – Véloroute. Aménagement pour privilégier les vélos (réflexion pour autoriser l'accès aux seuls agriculteurs et cyclistes), parking à vélos au lac et vers la Bidouze.

## PRÉCONISATIONS ET ÉLÉMENTS DE MÉTHODE

- **Lier la réflexion aux différents projets de la commune (mobilité, habitat...).**
- Intégrer les pistes de réflexion des habitants dans l'étude d'un schéma de pistes cyclables qui vient d'être lancée et ce tant pour les déplacements au niveau du bourg que pour les liaisons avec la véloroute des bords de la Bidouze et le lac des Arroques.
- **L'orientation finale devra être précédée des réflexions que le sujet induit, à savoir :**
  - Les **différents usages existants ET à venir** (quels usages aujourd'hui ? Quels usages veut-on créer ?)
  - Le **public visé** et les **besoins** (des cheminements doux pour qui ? pour aller où ? trajets quotidiens/loisirs...)
  - Prise en compte de **l'état des lieux de la mobilité** sur la commune (arrêts de bus...)
  - Les **projets et les études en cours ou à venir** à l'échelle de la commune (intention de stratégie foncière sur le tronçon lotissement du lavoir/école), du pôle territorial (en matière de pistes cyclables et notamment la liaison vélo du port au bourg).
  - **Il faudra faire des hypothèses et mesurer leurs contraintes** (deux volets d'actions : la sécurité au quotidien et les loisirs).

- **La priorité doit être donnée à la sécurisation des chemins pour l'école et les trajets quotidiens** (le chemin depuis le Houga est également ciblé par les parents d'élèves). Un **gros point de vigilance pour les vélos** : le croisement du chemin des Dames et du chemin du Laillet présente une très grande insécurité.
- Une réflexion à mener sur **l'accès au lac des Arroques**, l'accès au parking étant ingérable en période estivale : un système de navettes, des Vélib'... Quelle réglementation possible? Quid des camping-cars ?
- **Réaménagement d'un chemin communal** pour une liaison piéton/cycle **entre l'école/salle des fêtes et le trinquet ?**
- Quant aux **chemins de promenade**, « déplacements loisirs », **il s'agira d'assurer les liaisons** avec les cheminements limitrophes existants (vers Bardos, Urt...), de relier les points d'intérêt, de réaliser des boucles de santé qui traversent tous les différents espaces de la commune. Pour ainsi dire, les barthes, la forêt, les centralités, les coteaux dégagés, etc. L'accès à la piste des Barthes conduit à des réflexions quant à ses différents usages.

### Les actions concrètes à mener :

- Répertorier précisément les chemins communaux,
- Identifier les tronçons prioritaires et les usages actuels ou futurs à privilégier (pédestres, cyclables, carrossables...),
- Considérer les faisabilités foncières : du terrain privé est sans doute à négocier pour assurer certains accès notamment dans le secteur de la bourgade,
- Créer ou restaurer les liaisons préexistantes.

## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Étude pour un schéma de pistes cyclables en cours de réalisation (Communauté d'Agglomération Pays Basque): portée par le syndicat des mobilités pour le Pays de Bidache), cofinancée par le Département des Pyrénées-Atlantiques. Cette étude intégrera les liaisons avec les communes limitrophes et concernera les déplacements quotidiens (voire domicile/travail), de loisirs et touristiques.

### Structures et personnes ressources

**Communauté d'Agglomération Pays basque:** Pôle territorial (Stéphanie Nadal)

**Syndicat des mobilités** (Simon Luthéreau)

**Département des Pyrénées-Atlantiques:**

- Direction des Routes et Infrastructures – Ingénierie publique
- Unité Technique Départementale Gaves et Soubestre (Orthez)
- Mission vélo (Laurence Pauly)

### Les pistes de financement

**Département des Pyrénées-Atlantiques:**

- Appel à projets 2021 (Définition et mise en œuvre de politiques cyclables de proximité)

**Région Nouvelle-Aquitaine:**

- Appels à projets type « itinérance cyclable »
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

**Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)**



# 4.3

## L'espace public: aménager et revaloriser les espaces publics de Guiche

### ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Les premiers retours de la démarche ont révélé un sentiment partagé **d'un manque de vie collective, d'animation, de lien social, de lieux d'échanges** et de rencontres intérieurs comme extérieurs.

Il est aujourd'hui nécessaire de dynamiser les différents lieux de vie de Guiche en recréant des lieux communs.

**L'organisation spatiale du village est composée de deux principaux secteurs géographiques :**

- Le secteur bourg – école – salle des fêtes
- Le secteur bourgade – trinquet - port

#### On a noté :

Il n'y a pas de centre-bourg, de lieu de vie, de véritable place de village.

Il faut faire du bourg un véritable espace de vie (artisanat, commerces, loisirs, lieux de vie), de lieux de rencontre et d'activités pour tous.

Créer un vrai centre de village et des événements festifs et culturels.

La place de l'église est l'ancien lieu de vie du village avec la présence de la maison du forgeron, du bar, de l'épicerie. C'est un lieu de passage ouvert aux voitures, très peu propice à la déambulation. « Nous devons même nous arrêter de parler lorsqu'une voiture passe ».

Le petit espace derrière l'église: le lieu est mal connu, assez peu attractif, pourtant il y a du potentiel, une belle vue sur le château et les barthes et c'est en retrait de la circulation.

### ACTIONS INITIÉES DANS LE CADRE DE FENICS

Les conclusions des différents groupes de travail (notamment « circulation espace public » - octobre 2021) ont permis de constater que l'espace public comme vecteur de lien social est un sujet transversal.

Deux marches exploratoires ont été organisées avec l'école en octobre 2021 (classes CE2/CM1 et CM1/CM2). Il en ressort que de nombreux enfants se rendent hors de la commune pour pratiquer leurs activités.

### OBJECTIFS MAJEURS

- Retrouver un esprit de village.
- Retrouver le concept d'espace public. Adapter les espaces communs aux besoins des habitants, créer des lieux collectifs de pause et de rencontre.
- Redonner de l'attractivité aux différents lieux de vie de Guiche.

### DES PROPOSITIONS ISSUES DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

- Mener une réflexion sur les espaces verts communs.
- **Créer un centre de village lisible et convivial**, pourquoi pas sur chacune des entités susceptibles de faire centre-bourg: le bourg haut, aujourd'hui un village-rue, et la bourgade.
- Préserver un espace piétonnier pour faciliter les rencontres et dynamiser le bourg.
- Une vraie place centrale, un lieu extérieur de rencontre (place, parc, jeux, bancs, terrain de pétanque...), un lieu abrité type préau (demande des enfants).
- Installer des boîtes à livres et des boîtes à jeux de société.
- Envisager une relocalisation de l'entreprise de matériel agricole située au centre du bourg pour créer un espace de rencontre plus ouvert.

#### Le stationnement un enjeu fort :

##### L'espace de stationnement devant la maison paroissiale

Comment libérer de l'espace pour la déambulation et la rencontre quand la réhabilitation de bâtis anciens va permettre la création de dix logements et de commerces dans un temps relativement proche (maisons Hiriart et Antonin) ?

Un projet de maison de santé est également à l'étude dans le secteur du bourg (ancien local des cantonniers).

Des projets futurs à prendre en compte :

- résidence senior et maison d'assistance maternelle.

L'aménagement du centre-bourg doit être réfléchi à partir des différents usages de ces bâtis, sans toutefois faire l'économie d'une remise en cause des pratiques.

##### Le secteur école/salle des fêtes

L'école est ciblée aujourd'hui par les parents d'élèves et les usagers de la salle des fêtes comme le point central de rencontre.

L'espace foncier disponible dans ce secteur permet une projection pour la création d'un lieu de rencontre multigénérationnel : salle des sports/activités couvertes, parc, placette avec un fronton, aire de jeux, terrains de sport, bancs et tables, barbecues... pour rassembler, se connaître, échanger, partager.

Sur la rénovation de l'aire de jeux, les enfants verraient bien des jeux qui ne seraient pas adaptés aux seuls tout-petits : tourniquet, balançoires, mur d'escalade, sol adapté et cabane pour exercices gymniques...

Enfin, l'idée d'une plantation de haies autour de l'école, d'un jardin potager, de jardins partagés.

### Secteur du trinquet/château/port

Un programme d'animation de ces sites permettrait aux habitants de se les approprier.

Créer un lieu multisport (skatepark, jeux en bois, tyrolienne...), un jardin botanique aromatique. Jouer sur l'aspect théâtre du site.

Le trinquet devrait être un lieu de vie ouvert à tous.

L'aire de jeux vieillissante et plutôt adaptée également aux petits, pourrait être requestionnée.

Aménager les bords de la Bidouze au niveau du port. Embellir le carrefour du port. Aménager un lieu de pique-nique plus en retrait de la route. Des poubelles. Des points d'eau potable (robinet, fontaine...) proches des équipements de loisirs et des lieux de promenade.

## PRÉCONISATIONS ET ÉLÉMENTS DE MÉTHODE

**Lier la réflexion sur le foncier, la gestion des flux et le stationnement, aux cheminements piétons, à l'activité commerciale, à la notion de lien social et ce, sur l'ensemble des lieux de vie.**

- Réaliser de façon globale une définition et une identification de l'espace public sur le territoire de Guiche.
- Identifier les fonctions et usages de l'espace public (on y fait quoi?). Une interrogation et une réflexion sur les usages actuels des différents espaces sont essentielles.
- Identifier la propriété de la commune, les opportunités foncières et mettre à plat les projets et les réflexions en cours.
- Prendre en compte l'histoire et l'attachement aux lieux.
- L'attractivité induite par une requalification des différents espaces demandera de veiller particulièrement aux aménagements visant la sécurité des piétons et des vélos.

Un programme d'animation de ces sites permettrait aux habitants de se les approprier.

**La méthode d'action sur les espaces publics peut être abordée de deux manières :**

**1. La poursuite d'un travail global sur les espaces publics, à l'échelle du territoire communal,** comme initié par la démarche Fenics sur la base d'un diagnostic approfondi (identification des espaces publics clés, opportunités foncières et projets en cours, usages de l'espace et lien social, mobilités, histoire et lien patrimonial).

Ce travail se concrétiserait par un **plan de référence des espaces publics**, avec une dizaine ou une quinzaine d'actions sur des sites clairement identifiés. Pour chaque action, il sera nécessaire d'établir des orientations d'aménagement, un plan de principe, des références en adéquation, une estimation des investissements nécessaires.

Le plan de référence a vocation à guider l'action publique sur les dix ans à venir, à servir de feuille de route. Il est concerté et partagé avec les habitants.

### Comment procéder ?

La Commune peut s'adjoindre les compétences de l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP), de la CAPB (ingénierie d'aide aux communes) ou du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE64), en partenariat avec le Département des Pyrénées-Atlantiques, pour l'accompagner dans la définition du programme et la consultation de marché public pour le choix d'un paysagiste et urbaniste (+ compétence de BET VRD), qui réalisera le plan de référence.

**2. L'engagement d'un travail à visée opérationnelle sur deux ou trois secteurs prioritaires,** identifiés dans l'accompagnement Fenics. Des secteurs à forts enjeux et à besoins urgents ont été mis en exergue par la démarche participative :

- La place du Presbytère (étendue à la RD253 et aux abords de la maison Hiriart),
- Le chemin de Guirauton entre le bourg et l'école,
- L'esplanade des jeux devant la salle des fêtes,
- Le site du trinquet,
- ...

Ce travail se concrétiserait par des «missions témoin». Dans un temps court - réalisation de travaux à deux/trois ans - ces opérations auraient vocation à démontrer et à ancrer les principes essentiels révélés par la démarche participative sur les espaces publics : redonner une place prioritaire au piéton, maîtriser la place de la voiture (circulation et stationnement), s'appuyer sur les éléments patrimoniaux, désimpermeabiliser les sols et apporter une plus-value paysagère, veiller à un usage pour tous et multigénérationnel des espaces publics, etc.

### Comment procéder ?

Après avoir identifié ces espaces prioritaires, la commune peut faire appel aux compétences de la CAPB (ingénierie d'aide aux communes) et du CAUE64, en partenariat avec le CD64, pour l'accompagner dans la faisabilité, la programmation et le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre.

### Structures et personnes ressources

**Département des Pyrénées-Atlantiques :**

- Ingénierie espaces publics
- Sites sport et loisirs

**Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)**

**Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB)**

### Les pistes de financement

**Département des Pyrénées-Atlantiques :**

- Règlement de soutien financier aux communes (taux de 25%) : voirie communale, embellissement des espaces publics...).
- Aménagements à la demande de tiers sur routes départementales.
- Répartition du produit des amendes de police pour les aménagements de sécurité

**Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)**



# 4.4

## L'offre de commerces et de services

### ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

**On a noté des commerces et des services de proximité insuffisants** (« Dans le bourg de Guiche, il n'y a que les associations »).

Une absence de commerces de proximité, hormis une boulangerie (dont la reprise est en cours de réflexion), une épicerie itinérante le mardi et l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) présente le vendredi.

Une population communale en augmentation et un périmètre de bourg appelé à s'étendre jusqu'à l'école, engendrant ainsi une hausse des besoins en équipements, services et mobilités.

Des activités économiques présentes mais non-actualisées sur le site de la commune.

Une offre culturelle et de loisirs à développer.

La zone d'activité de Guiche est excentrée par rapport au village. On ne connaît pas les entreprises qui y travaillent. Cette zone emploie peu de Guichots et il n'y a aucun lien avec le reste du village.

### OBJECTIF MAJEUR

- Il s'agit aujourd'hui, pour la commune de Guiche, comme pour les communes qui présentent une attractivité résidentielle certaine, de répondre aux attentes de ses habitants, présents et futurs, tout en évitant les opérations d'opportunité au coup par coup.

### ACTIONS INITIÉES DANS LE CADRE DE FENICS

#### Groupe de travail sur l'attractivité économique :

**Juin 2021 :** Élaboration, d'une manière collaborative, du futur schéma directeur opérationnel à court, moyen et long termes pour les activités économiques du Guiche d'aujourd'hui et de demain.

#### Des lieux stratégiques identifiés :

- Le bourg (**maison Hiriart**, boulangerie, local cantonnier, entreprise de matériel agricole...)
- Le secteur école/salle des fêtes (un lieu de rencontre quotidien)
- La bourgade (**l'espace Montauzer** : un site de projets)
- Le port (activités nautiques – Location de bateaux, de canoës...)
- Le trinquet
- La Base Pop
- La zone d'activité Monplaisir

### Des réflexions à court, moyen et long termes :

court terme (2023)

- **Maison Hiriart :** Alimentation, Bar, Multiservices, Tabac
- **Montauzer :** Traiteurs, Atelier de découpe, Atelier de transformation, Kombucha, Permaculture
- **Local ancien cantonnier :** Infirmiers ?, Le bar ?, Les producteurs locaux ?

moyen terme (2026)

- **Maison médicale :** À côté de l'école, Infirmiers, Médecin, Sage-femme, Ostéopathe
- **Activités sportives :** Centre sportif couvert, À côté de l'école, Un fronton à l'école ?
- **Une placette cœur de village et un fronton :** À l'école
- **Outils de transformation :** Espace Montauzer ?
- **Halles :** Espace Montauzer ?, Étudier l'accessibilité...
- **Résidence seniors :** À la place de MBA
- **Pépinière d'entreprises ?**

long terme (2030-2040)

- Le centre-bourg demain : plus vivant, attractif et convivial (pour les habitants et les touristes), avec des commerces de proximité et des artisans, un bar-épicerie-lieu de vie, une halle, un marché... des lieux de rencontre et d'activités pour tous, une place de village et un parc avec des jeux pour enfants... : faire du bourg un véritable espace de vie,
- Créer un centre du village à la bourgade,
- Installer un maraîcher bio sur la commune (à la bourgade ?),
- Un lieu culturel, un espace de coworking,
- Investir pour développer une vie économique (comme Urt et Bidache) : implantation d'artisanat ou entreprises,
- 20 % de protéines animales à la cantine suffirait et permettrait de se fournir en viande locale bio,
- Favoriser la vie agricole, tout en préservant les lieux encore naturels et en respectant la terre et les paysages - Moins d'agriculture intensive (maïs), une agriculture de proximité avec des locaux de transformation (locaux Montauzer).



## Atelier participatif :

**Juillet 2021** : Travail sur table : l'espace Montauzer – Un site de projets.

Un accès peut être imaginé par le chemin des Montagnes, uniquement à pied ou à vélo depuis la bourgade. Un accès pour les touristes par le chemin de Corisande.

**Suggestions d'activités** : musée du jambon, promotion d'une production locale et atelier de découpe et de transformation. Vente des produits au centre-bourg.

Des vignes (comme avant) et un verger pédagogique (avec transformation dans le bâtiment). Une aire de pique-nique.

## DES PROPOSITIONS ISSUES DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

- Une alimentation de proximité, multiservices, lieu convivial, bar tabac/presse, snack/relais colis,
- Vente et transformation de produits agricoles,
- Une halle,
- Une épicerie coopérative,
- Un bar associatif,
- Épauler la démarche producteurs – Conforter l'AMAP.
- Un pôle médical,
- Plus de services à la mairie,
- Des services pour les jeunes,
- Une structure de sport pour tous (mur d'escalade, skate-park...),
- Une bibliothèque/une boîte à livres,
- Un distributeur de billets.
- Créer un espace de vie autour de l'école. Pour qu'il y ait de la vie il faut des services, des commerces de proximité, créer de l'emploi mais aussi des espaces publics permettant des activités pour les jeunes et moins jeunes (mobilier urbain).

## PRÉCONISATIONS ET ÉLÉMENTS DE MÉTHODE

**Thématiques liées : liaison entre les différents lieux de vie, l'habitat.**

**Une veille immobilière, un inventaire des activités économiques** (y compris à domicile) complétés par les données requises auprès des habitants (besoins et attentes, suggestions) devraient permettre, en allant au bout des raisonnements en matière de mobilité, de stationnement, d'espaces publics... de se projeter à différents termes.

Il est également important d'avoir à l'esprit que les activités économiques ne sont pas figées, leur situation géographique et leur taille peuvent se déplacer au fil des années, de la croissance démographique, des opportunités... (la boulangerie, aujourd'hui au bourg, sera peut-être située à la bourgade ou au port dans dix ans...).

**Des points de vigilance** : la création de lieux fréquentés induit une réflexion sur l'accessibilité et le stationnement. Il paraît essentiel de dérouler une démarche globale accompagnée avant d'envisager une programmation à la parcelle.

**Un point à retenir : l'espace Montauzer est bien un véritable site de projets.** Des propositions de scénarios sont à porter relativement rapidement à la Communauté d'Agglomération Pays basque.

**En effet le pôle territorial lance en janvier 2022 l'étude sur la structuration des circuits-courts de commercialisation.** Cette étude va notamment permettre d'identifier les besoins de sites ou de modes de commercialisation. **La commune de Guiche doit donc manifester son intérêt pour que le site, qui reste un espace privilégié, soit étudié de près.**

Cette étude devrait permettre de définir en amont les besoins en ateliers de découpe ou de transformation pour le territoire. Il peut néanmoins être utilisé pour d'autres fonctions, à proposer par la commune au pôle.

**Un projet à partager : la maison Hiriart est l'enjeu immédiat du centre haut de Guiche à court terme.** Il paraît primordial que ce projet soit construit avec ceux qui en feront usage, que ce soit en termes de commerces, services, stationnements et aménagement de l'espace public.

Un petit rappel quant aux types de commerces envisagés en adéquation avec le cahier des charges de l'appel à projets lancé par le Département des Pyrénées-Atlantiques auquel la commune a candidaté (AAP CD64 2020 : « Projets structurants des territoires des Pyrénées-Atlantiques »).

## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Étude du projet Hiriart (SOLIHA) en cours de réalisation  
Pays de Bidache : réflexion en cours sur les circuits courts  
Plateforme moncommerce64 : Département des Pyrénées-Atlantiques

Exemple de développement de commerce de proximité : Garein (40)

### Structures et personnes ressources

**Département des Pyrénées-Atlantiques** : Commerces de proximité - Manger bio et local  
**Club un plus bio** (réseau national des cantines bio)

**Chambre de Commerce et d'Industrie** : développement économique local

**Communauté d'Agglomération Pays basque (CAPB)** : Pôle territorial - Service développement économique – Service agriculture

**Établissement Public Foncier Local (EPFL)**

**EPARECA (Établissement Public national d'Aménagement et de Restructuration des Espaces Commerciaux et Artisanaux)**

### Les pistes de financement

**Département des Pyrénées-Atlantiques**

**Région Nouvelle-Aquitaine**

**Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)**

**EPARECA (Établissement Public national d'Aménagement et de Restructuration des Espaces Commerciaux et Artisanaux)**

**Banque des Territoires (BDT) Bpifrance (Banque Publique d'Investissement)**

**Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance** – France Relance (soutien à l'économie de proximité, création épicerie solidaire...)

# 4.5

## Le patrimoine et l'attractivité

© N. Courdurié

### ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

La commune est dotée d'un patrimoine particulièrement riche. La transmission, la valorisation du patrimoine et du cadre de vie, la définition de l'identité de Guiche sont apparus comme étant des enjeux forts de la dynamique du village.

Un inventaire du patrimoine de Guiche a été réalisé par le Département des Pyrénées-Atlantiques en 1999, il existe donc une base précieuse qui concerne un patrimoine répertorié du début du Moyen-Âge à 1940.

Les lieux de promenade préférés des Guichots : les bords de la Bidouze, les barthes et le secteur du lac.

### ACTIONS INITIÉES DANS LE CADRE DE FENICS

#### Deux groupes de travail sur le sujet :

**Un premier groupe de travail en juin** a permis une approche de ce qui fait patrimoine à Guiche, des éléments qui en font son identité, un repérage cartographique des principaux centres d'intérêt. Une réflexion sur les attentes en matière d'attractivité a également été menée.

Le patrimoine de Guiche en spontané : l'eau, le bâti patrimonial et emblématique, le château, les paysages et les panoramas, le Charnégou, les barthes, le lac, la carrière, le bois de Guiche, le calme, le chemin de halage, les langues, le jeu de quilles, Montauzer, la Base Pop. L'identité de Guiche : l'eau, le château, la montagne, Montauzer, le Charnégou, les cigognes.

- **Atelier participatif juillet 2021 :** présentation par un représentant du groupe de travail des quatre pistes de réflexion proposées :
  - Préserver le cadre de vie et les sites remarquables (barthes, chemin de halage, forêt, lac). Mise en valeur (observatoire, panneaux d'information faune/flore).
  - Développer les mobilités douces : autour de l'école et de l'école aux différents quartiers, du chemin de halage au lac.
  - Créer un ou plusieurs lieux de rencontre : l'école, un point central.

Aire de jeux, terrain de sport, bancs, tables...

- Développer l'animation sur certains sites (château, trinquet...).

**Le second groupe de travail réuni en octobre** a permis, avec la participation des structures accompagnantes, de se projeter et de cibler des actions pour l'avenir.

### OBJECTIFS MAJEURS

- Renforcer l'identité culturelle de Guiche.
- Transmettre, valoriser et partager le patrimoine bâti, naturel et immatériel de Guiche, l'histoire du village et ses marques (avec les enfants, les jeunes, les nouveaux arrivants, les touristes)...

Il s'agit moins d'attirer et de séduire, car l'attractivité résidentielle est déjà très forte, que d'accueillir les nouveaux arrivants et de partager un cadre de vie à préserver ensemble (la nature, la tranquillité, l'eau, les reliefs). Faire village autour d'un bien commun.

### DES PROPOSITIONS ISSUES DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

#### Attractivité – Valorisation :

- Créer une dynamique et une identité autour du passé historique du village et de ses bourgs (l'eau, la pierre).
- Créer et ajouter des plaques renseignant l'histoire des bâtiments (exemple la maison Hiriart).
- Travailler sur les points de vue. Guiche cache des endroits magnifiques, des lieux d'exception : la croix d'Iramun, le chemin de halage (Bidouze), la forêt sur les coteaux, les points de vue, le lavoir...
- Mettre en valeur la vue qui mêle moderne (pont de l'autoroute) et ancien (le château et la bourgade) et l'inscrire dans un projet.
- Un marché.
- Une bibliothèque-médiathèque.
- Des parcours de promenade.

#### Animations :

- Animer pour s'approprier et valoriser certains sites (exemple : animations au château pour les enfants, chasse au trésor, sons et lumières...).
- Créer un espace culturel et social.
- Créer des événements (une envie de plus de culture). Un festival.
- Une mise en réseau des associations pour des activités ou événements mutualisés.
- Les cigognes font partie du patrimoine et de l'identité de Guiche. Des personnes sont intéressées par des visites en rapport avec la migration des grues.
- Valoriser le jeu de quilles.

#### Développement d'une offre sport et nature :

- Développer les activités nautiques (beaucoup d'eau très peu utilisée) : des balades fluviales, du canoë ou du paddle sur les canaux d'irrigation.
- Trajets randonnées pédestres/parcours patrimoniaux fontaines et calvaires.



- Des itinéraires balisés de chemins de randonnée: différents itinéraires (âges, difficultés), points d'observation nature, faune, flore, panneaux d'information faune et flore...
- Des parcours de promenade à pied et à vélo à indiquer (signalétique et panneaux d'information sur ce qu'on voit, sur l'histoire...).
- Des circuits « Vélodyssée ».

### Communiquer, informer, transmettre :

- Faire mieux connaître Guiche et ses atouts (nœud = l'eau).
- Transmettre la langue occitane.
- Présenter l'histoire de Guiche, partager la connaissance entre habitants (anciens/nouveaux arrivants).
- Mettre en exergue l'histoire de Guiche et ses carrières qui ont construit Bayonne grâce à la rivière, le quai de chargement.

### Accueillir (tout en veillant à garder une confidentialité):

- Maîtriser l'aménagement du lac qui doit garder son caractère naturel.
- Imaginer des navettes pour le lac - Des toilettes et un point d'eau.
- Un camping proche du lac mais pas dans le quartier des Arroques.
- Un office de tourisme.
- Pas d'hôtels mais des hébergements touristiques chez l'habitant.
- Soutenir les visites touristiques organisées très ponctuellement par le propriétaire du bateau amarré (contact Cécile Rougier de l'AaDT pour coordonnées du propriétaire...).
- Un système de garde pour les enfants des vacanciers (pour une journée vélo pour les parents par exemple).
- Des restaurants (un resto panoramique en haut du château...).
- De la vente directe de produits locaux.
- Des aires de pique-nique.

avec la Région Nouvelle-Aquitaine).

**Site internet:** [www.terra-aventura.fr](http://www.terra-aventura.fr)

- S'appuyer sur l'**ouverture future du château** après travaux de préservation et de sécurisation (2025).  
Commencer à préparer l'**animation du château** (par le volet historique écossais par exemple). Implication et mobilisation des associations et habitants.
- **Expérimenter la valorisation du patrimoine à l'occasion des journées du patrimoine.**

Cet événement intéresse les personnes du secteur, une belle occasion de découvrir un territoire proche. Pourquoi ne pas **proposer des parcours de déambulation ?**

- Du port à la bourgade (partir du travail déjà réalisé (cf. CAPB).
- Un parcours dans le bourg (église, pigeonnier...).

Compléter par une exposition de Guiche hier, aujourd'hui et demain: une présentation par les maisons.

- **Impliquer l'école et le comité des fêtes** dans le projet serait intéressant pour créer du lien.



## ÉLÉMENTS DE MÉTHODE

### • Inventaire et création de contenu :

- **Un inventaire c'est bien, mais pour quoi faire ? Comment le faire vivre ?**

L'inventaire du patrimoine de Guiche réalisé par le Département des Pyrénées-Atlantiques en 1999 peut être remis en mouvement voire revisité d'un point de vue scientifique.

- **Privilégier dans un premier temps (ou en parallèle) un inventaire non scientifique**, qui s'appuie sur la connaissance humaine et dans le cadre d'un dispositif de transmission et de valorisation par les acteurs locaux.
- **Recueillir la connaissance**, les anecdotes, la vie d'antan, auprès des anciens du village (par les enfants ? prestation animation vidéo ? ...).
- **S'appuyer sur le réseau associatif local : par exemple l'association de jumelage GUICHE-AUCHTERHOUSE**, réalise un travail sur la bataille de Guiche (bataille de hache, 1449). *Créer du lien avec le réseau associatif de Guiche sur le volet jumelage, qui pourrait déboucher sur d'autres sujets.*

### • Valorisation du patrimoine :

- Écrire (commencer) le **récit du territoire**: un fil conducteur, des anecdotes.  
Proposition de **partir des éléments de l'identité de Guiche que sont l'eau, les carrières et la vigne** (un élément de l'histoire de Guiche peu mentionné cf. le paillet de Guiche).  
Plusieurs façons de démarrer possibles: par les lieux, par les thématiques ?  
Un consensus semble s'être formé **autour du thème de l'eau**.
- Intégrer des indications patrimoniales dans les topos de randonnées.  
Concevoir un parcours **Terra Aventura** (exemples à Bidache, Irissarry...). Un excellent moyen ludique de découverte, notamment en famille (cf. AaDT une personne travaille sur ce sujet en lien

## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Inventaire du patrimoine :  
[www.pop.culture.gouv.fr](http://www.pop.culture.gouv.fr)  
[www.qgiscloud.com](http://www.qgiscloud.com)  
Carte des données géolocalisées de l'inventaire de 1999
- Des exemples :  
Saint-Sever 2015 : [www.dossiers-inventaire.aquitaine.fr](http://www.dossiers-inventaire.aquitaine.fr)  
La Bastide-Clairence : [www.inventaire.nouvelle-aquitaine.fr](http://www.inventaire.nouvelle-aquitaine.fr)  
Travail réalisé par un stagiaire de la CAPB sur un parcours patrimonial entre le port et le château.
- Exemple d'actions des Aldudes (CAUE).
- Méthode d'accompagnement technique aux communes en cours de développement à l'échelle de la CAPB (outil de géoréférencement permettant de recueillir les données des acteurs du territoire).
- Liste des maisons au XIV<sup>e</sup> siècle - annexe I du livre d'André Bareigts « Guiche » (cf. site mairie de Guiche, 1000 ans d'histoire).

### Structures et personnes ressources

**Département des Pyrénées-Atlantiques : Centre départemental d'Éducation au Patrimoine (CEP)** à Irissarry  
**Communauté d'Agglomération Pays basque (CAPB) Mission Inventaire du Patrimoine Architectural**  
**Agence d'attractivité et de Développement Touristiques (AaDT)**  
**Office du Tourisme**

### Association de jumelage GUICHE AUCHTERHOUSE

**Jean Weber** à Bidache  
**Les associations culturelles** de Sames et Came  
**Les anciens** du village

### Les pistes de financement Région Nouvelle-Aquitaine :

- Appels à projets type Tourisme patrimonial (équipement à caractère culturel et touristique)
- Déploiement des Micro-Folies en Nouvelle-Aquitaine – 2021-2022 ([culture.gouv.fr](http://culture.gouv.fr))



# 4.6

## L'habitat



### ELÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Peu abordé lors des différents évènements organisés dans le cadre de la démarche Fenics, l'enjeu de l'habitat lié à une stratégie foncière nécessaire est apparu comme un enjeu fort, notamment dans une commune dont l'attractivité résidentielle est croissante.

En effet, du fait de sa proximité avec Bayonne (des prix encore attractifs et d'une ruralité préservée et recherchée) Guiche fait face à une évolution du marché immobilier et foncier qui rend indispensable la stratégie foncière initiée par la commune, pour éviter le risque de devenir une cité dortoir et une forte diminution de l'espace naturel et agricole.

La question de la qualité de l'habitat de demain doit accompagner cette réflexion.

### ACTIONS INITIÉES DANS LE CADRE DE FENICS

#### Groupe de travail stratégie foncière et habitat :

**Juin 2021** : une sensibilisation à la question de propriété foncière, une réflexion sur les stratégies pouvant mener à un modèle éco-transmissible.

Les échanges ont confirmé l'envie des habitants de conserver un style architectural en harmonie avec le bâti ancien existant, une densité et un espace individuel qui garantissent le maintien du cadre de vie dont font partie la nature, les paysages et les vues, la tranquillité...

L'esprit de village et le lien social ont été pointés par l'ensemble des retours comme des éléments essentiels du développement durable de Guiche.

#### Atelier participatif :

**Juillet 2021** : Présentation par un représentant du groupe de travail de quatre pistes de réflexion :

- Choisir, maîtriser et organiser le développement et les activités autour des « centralités ».  
Veille foncière, projets collectifs (habitat, commerces, loisirs, lieux de vie...), orientation de projets privés (habitat, commerces, ...), zonages et règlement d'urbanisme adapté, favoriser les mobilités douces et aménager les chemins pour relier les quartiers au centre-bourg.
- Préserver les espaces naturels (bois, zones humides, barthes) et agricoles (terres agricoles, prairies, bocages), favoriser les circuits courts : zonage, sensibilisation, gestion adaptée.
  - Préserver la cohérence architecturale/ visuelle de l'habitat et le caractère « ouvert » des zones habitées : projets publics et privés, zonage et règlement d'urbanisme, impact des clôtures et des murs.
  - Organiser les liaisons douces entre les centralités du village : identifier les tronçons prioritaires et les usages actuels ou futurs à privilégier (pédestres, cyclables, carrossables, ...), veille foncière, créer ou restaurer les liaisons.

### OBJECTIFS MAJEURS

- **Conforter la stratégie foncière de la commune de Guiche :**
  - Pour une maîtrise du développement de l'habitat, notamment par rapport aux infrastructures communales,
  - Pour la préservation du cadre de vie grâce à un habitat qualitatif.



## PRÉCONISATIONS ET ÉLÉMENTS DE MÉTHODE

- **Réflexion liée notamment à la gestion des flux (circulation et stationnement) et l'offre de commerces et de services.**

**Une réflexion à mener - Les fonctions du village en termes d'habitat :**

Un repère social et d'ancrage de plus en plus important, un espace qui relie l'individu à la société.

Une fonction centralisatrice, il répond à la demande croissante de services.

Un lieu d'interaction et de développement social.

**C'est aussi un lieu d'innovation de l'habitat rural.**

- **Réaliser une étude sur le choix résidentiel des ménages**

Examiner les outils permettant à la commune de « s'armer » pour accueillir les futurs projets (cf ci-dessus).

Aborder la question et la définition de logement social (souvent mal perçu bien qu'étant la clé de l'accueil de jeunes ménages).

**Recenser et qualifier le bâti vacant privé** et remobiliser les propriétaires le cas échéant.

- **Les enjeux fonciers : maîtriser l'urbanisation dans un contexte d'attractivité résidentielle forte**

Avec un Plan Local d'Urbanisme (PLU) encore plutôt permissif en matière de constructibilité, il s'agit de continuer l'effort fourni par la commune en matière de densification et de préservation de l'espace, notamment agricole.

Pour cela, une anticipation par l'action publique est nécessaire : stockage dans les lieux stratégiques permettant d'affirmer une politique immobilière maîtrisée, au service de l'intérêt général, en termes d'habitat, de développement économique, d'espaces publics...

- **Il est important de ne pas travailler uniquement avec les propriétaires vendeurs, mais plutôt en prospective.**

Si aujourd'hui la commune a une réelle réflexion sur des opportunités foncières - notamment en vue de conforter le bourg et densifier l'habitat pour la dizaine d'années à venir - et s'est bien préservée grâce à la Zone d'Aménagement Différé (ZAD), il s'agit parallèlement **d'assurer une veille foncière effective pour les moyen et long termes (vision à 50 ans).**

Des projets d'habitat en accession sociale et locatif social dans le secteur de l'école vont permettre d'assurer **la mixité nécessaire pour l'équilibre du territoire**, la bonne répartition spatiale de l'offre de logements et sa diversité, tout en évitant un développement résidentiel excessif.

Le bail réel solidaire peut être également une solution de développement de l'habitat notamment en centre-bourg (cf Etablissement Public Foncier Local).

En parallèle de la « stratégie de maîtrise foncière » qui doit être poursuivie et renforcée par la commune avec une pluralité d'outils (étude de la vacance, ZAD et périmètres de préemption, veille foncière), **il serait opportun de mettre en place une « stratégie de qualité » sur la question de l'habitat.**

Les structures d'ingénierie du territoire (Conseil d'Aménagement, d'Urbanisme et de l'Environnement 64, services Habitat de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et Département des Pyrénées-Atlantiques) peuvent accompagner la commune dans la **mise en place d'outils les mieux adaptés parmi un panel graduel, pour fixer cette stratégie :**

- **Un Livre blanc sur l'habitat à Guiche :** constat partagé, grands principes concertés, stratégie d'ensemble.

*Niveau 1. Document de référence sans portée contraignante, préambule aux autres outils, possible outil de médiation entre l'élu et les acteurs du territoire.*

Par exemple : « Voici notre vision de l'habitat à Guiche pour les dix ans à venir, concertée avec les élus et les habitants : un habitat ouvert, qui laisse des vues et n'enferme pas, un urbanisme poreux, relié aux quartiers et aux bourgs existants par des cheminements doux, qui préserve les vues, avec un volet paysager systématique pour réussir l'intégration dans les sites, une architecture qui s'inscrit en prolongement du bâti traditionnel sans être du pastiche, la maîtrise des couleurs et la prédominance du blanc, etc.

Comment procéder ?

Sur le même principe que l'atelier stratégie foncière et habitat de juin 2021, poursuivre sous forme d'ateliers participatifs l'écriture « à plusieurs mains » de grands principes sur l'habitat de demain à Guiche et choisir des illustrations représentatives. Le CAUE64 peut accompagner la commune dans ce travail.

- **Une Charte architecturale et paysagère avec un volet habitat :** diagnostic approfondi des formes bâties et paysagères existantes, fiches action ou préconisations.

*Niveau 2 et 3. Document de « porter à connaissance » et de sensibilisation, non contraignant et non opposable, la Charte peut ensuite être un support pour des actions de sensibilisation des décideurs, des particuliers, des promoteurs et autres acteurs de l'habitat.*

La Charte peut aussi en un second temps nourrir et faire évoluer le PLU de Guiche : par une modification simple de certains articles qui règlementent la densité, les hauteurs et les retraits, l'aspect architectural, les clôtures et le paysage. Les préconisations prennent alors un caractère contraignant et opposable.

Comment procéder ?

Les ingénieries de la CAPB, AUDAP, CAUE, peuvent accompagner la commune dans le choix de la nature et de la portée de la Charte, l'aider à fixer son programme, à recruter puis à suivre le travail d'un bureau d'études qui réalisera le document.





- L'ajout d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP) sectorielles sur le ou les sites à fort enjeu, par modification du PLU.

Niveau 3. Incarnant l'urbanisme de projet, sur la base de plans de principes, l'OAP impose aux projets une compatibilité (jusqu'à la réalisation), mais pas une conformité stricte comme le règlement écrit ou le zonage.

S'il encadre les demandes des particuliers sur l'architecture domestique, le PLU de Guiche reste désarmé par rapport à la pression croissante des demandes d'autorisation d'urbanisme sur le territoire, notamment pour des opérations d'ensemble, très impactantes sur le paysage et les infrastructures communales. Du reste, le PLU est aujourd'hui imprécis et inadapté sur la question de l'habitat intermédiaire ou collectif.

Sur un ou plusieurs secteurs à enjeu d'habitat bien identifié(s), la mise au point d'OAP permettrait de fixer des objectifs et des garde-fous sur les principes de densité bâtie, de desserte viaire et de cheminements doux, de trames paysagères et végétales, de gestion des eaux pluviales, de clôtures et d'espaces communs, etc.

#### Comment procéder ?

Les ingénieries précitées peuvent accompagner la commune dans la rédaction du cahier des charges et l'étude de faisabilité des OAP, dont la mise en forme serait confiée à un bureau d'études associant des compétences en planification de l'urbanisme, d'architecture et de paysage.

## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Charte d'aménagement et de développement durable du Pays basque (CAPB – Février 2020)  
PLUI à venir

### Structures et personnes ressources

#### Département des Pyrénées-Atlantiques :

- Service Habitat

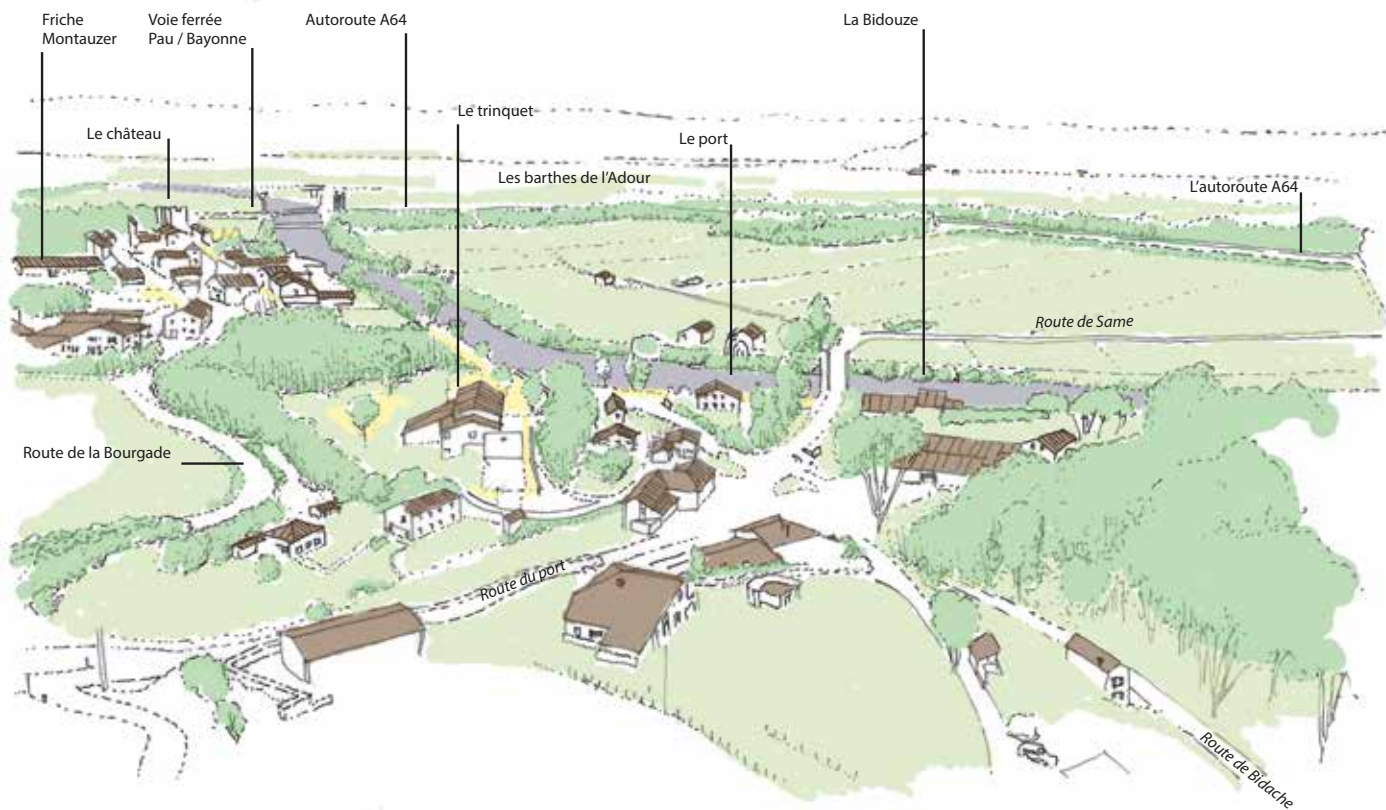
#### Communauté d'Agglomération Pays Basque :

- Service Habitat

#### Conseil d'Aménagement, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)

#### Établissement Public Foncier Local (EPFL)

### GUICHE, LA BOURGADE





# 4.7

## Les ressources diverses

### DOCUMENTS

- **Le règlement de soutien financier aux communes** (Département des Pyrénées-Atlantiques)
- **Le guide de l'ingénierie départementale** (Département des Pyrénées-Atlantiques)
- **« Revitalisation commerciale: le guide d'actions foncières »** (Assemblée des Communautés de France - AdCF)
- **L'Agenda rural** (mesures de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires - ANCT)

### PARTENAIRES ET SITES UTILES

#### Conseil d'Architecture et d'Urbanisme 64 (CAUE)

[www.caue64.fr](http://www.caue64.fr) | 05 59 84 53 66  
[contact@caue64.fr](mailto:contact@caue64.fr)

Aide à la décision en matière d'aménagement auprès des collectivités et des particuliers. Des permanences, des ressources documentaires et des formations.

#### Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées (AUDAP)

[www.audap.org](http://www.audap.org)  
Outil d'aide à la décision publique dans les champs de l'urbanisme, de l'aménagement et du développement des territoires. Mission d'observation, de projection et d'animation.

#### Agence d'attractivité et de Développement Touristiques (AaDT)

[pro.tourisme64.com](http://pro.tourisme64.com)  
Conseil et accompagnement à la création et au développement de projet et stratégie touristique. Appels à projets et dispositifs Europe – Etat – Région en matière de tourisme et d'attractivité.

#### Établissements Publics Fonciers Locaux (EPFL)

[www.epfl-pb.fr](http://www.epfl-pb.fr) | [epfl-bearn.fr](http://epfl-bearn.fr)  
Négocient et mènent les procédures permettant de constituer des réserves foncières en amont de la phase de réalisation de projets

d'aménagement public.

#### Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)

Mission Observation des Territoires.  
[pyrenees-atlantiques.gouv.fr](http://pyrenees-atlantiques.gouv.fr)  
Accompagnement à la planification territoriale et à la définition des politiques sectorielles (Construction et logement social, planification et administration du droit des sols (ADS), environnement, économie agricole). Aide au montage des dossiers de subvention de l'Etat.

#### Chambres de Commerce et de l'Industrie

[www.pau.cci.fr](http://www.pau.cci.fr)  
[www.bayonne.cci.fr](http://www.bayonne.cci.fr)  
Observation et analyse en matière de développement économique.

#### Chambre des Métiers et de l'Artisanat

[www.cma64.fr](http://www.cma64.fr)  
Appui aux projets territoriaux des collectivités en matière de commerce et d'artisanat.

#### Fondation du Patrimoine

[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

#### Association Habitat des Possibles

[www.habitatsdespossibles.org](http://www.habitatsdespossibles.org)

#### Villages vivants

[villagesvivants.com](http://villagesvivants.com)

### LA PARTICIPATION CITOYENNE

**ADEME** - Charte participation du public

**La CHARTE:** [www.ecologie.gouv.fr/](http://www.ecologie.gouv.fr/)  
**Guide du CD 33 - FNH**

**Etude CEREMA** pour le CGEDD :  
[www.democratieouverte.org](http://www.democratieouverte.org)

**Guide la Gazette/démocratie ouverte:** [deciderensemble.com](http://deciderensemble.com)

**BRUDED:** 24 retours d'expérience pour animer des démarches participatives et soutenir des projets citoyens

**La participation citoyenne Cahier du Labo'M21**

**Territoires en commun** – Espace collaboratif

[www.territoires-citoyens.fr](http://www.territoires-citoyens.fr)  
[incubateur.anct.gouv.fr/offre/collectivites](http://incubateur.anct.gouv.fr/offre/collectivites)

**Empreintes citoyennes:**  
[empreintes-citoyennes.fr](http://empreintes-citoyennes.fr)  
Villes et villages citoyens

#### Solucracy

Les locauxmoteurs **Appli PopVox**

### LES VEILLES APPELS À PROJETS ET APPELS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT ET SITES RESSOURCES

**Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires**  
[agence-cohesion-territoires.gouv.fr](http://agence-cohesion-territoires.gouv.fr)

**La Banque des Territoires**  
[www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr)

**Conseil régional Nouvelle-Aquitaine**  
[les-aides.nouvelle-aquitaine.fr](http://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr)

**Pays et Quartiers Nouvelle-Aquitaine** - Centre de ressources sur le développement territorial  
[pqn-a.fr](http://pqn-a.fr)

**Appels à projets et dispositifs**  
Département des Pyrénées-Atlantiques  
[www.le64.fr/developpement](http://www.le64.fr/developpement)

**Aides territoires**  
[aides-territoires.beta.gouv.fr/aides](http://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides)

**Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement** (CEREMA)  
[www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)

Des propositions sur-mesure, solutions et appuis méthodologiques en matière d'aménagement et cohésion des territoires et de transition écologique.

**Mon Centre-Bourg a un Incroyable Commerce**  
[incroyablecentrebou.org](http://incroyablecentrebou.org)

**Financements européens multithématiques**  
Pour les financements LEADER ou FEDER, les renseignements peuvent être pris auprès des bureaux de l'Europe en Nouvelle-Aquitaine :  
[www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/fr](http://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/fr)  
[fonds.europeens@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:fonds.europeens@nouvelle-aquitaine.fr)

# V. Conclusion

L'implication des élus et des habitants de Guiche, a permis, avec l'appui des structures accompagnantes, de dresser un portrait du village au quotidien, de relever ses nombreux atouts, ses contraintes et son fonctionnement, ainsi que les attentes des acteurs locaux pour une vie de village où il fait bon vivre ensemble.

Le travail réalisé est une première étape dans un processus de décision pour la réalisation d'un projet de territoire en mode participatif, un projet citoyen qui rapproche les élus de ceux qui leur ont fait confiance. Il fait prendre conscience que si la décision appartient bien à la municipalité, celle-ci, en s'appuyant sur l'intelligence collective, favorisera la réalisation de projets adaptés aux besoins du territoire et de ses habitants.

La démarche Fenics a permis à chacun de se familiariser au travail collectif et coopératif, dans un objectif commun : donner l'envie aux habitants de participer à construire un centre-bourg où l'on se rencontre, où l'on se côtoie, quels que soient sa génération et son milieu socioprofessionnel.

Fenics, c'était aussi comprendre que le village se construit non pas au gré des opportunités, mais grâce à une stratégie commune, dans une temporalité qui va au-delà d'un mandat électoral.

On y apprend également que les opinions, les différentes façons de voir et de vivre le territoire, ne sont pas des obstacles, mais autant de richesses pour la recherche de solutions qui permettront à chacun de trouver sa place, parce que le territoire est un bien commun, dont chacun porte la responsabilité.

Des clés incontournables pour une revitalisation durable du centre-bourg ont été identifiées : une stratégie globale, une confiance mutuelle, du temps (de la sensibilisation, de l'interconnaissance, de la réflexion, de l'expérimentation, de l'appropriation...), le tout lié par un fil rouge : le lien social (créer des lieux, des espaces, des temps de rencontre).

Il appartient désormais aux élus de poursuivre la démarche engagée, d'animer la dynamique impulsée autour de la participation citoyenne, en lien avec les structures accompagnantes, afin de concrétiser des réalisations durables que les citoyens pourront s'approprier.

# VI. Annexes

documents remis à la commune sous forme numérique

- Cahier des charges de l'appel à manifestation d'intérêt
- Acte de candidature de la commune
- Plan d'actions

## Le questionnaire participatif

- Questionnaire
- Synthèse des retours du questionnaire

## Supports et comptes rendus des réunions et temps de travail

**27 janvier 2021** – Rencontre avec les élus  
compte rendu de réunion

**17 février 2021** – Préparation de la marche,  
support d'animation et compte-rendu de  
réunion

**17 mars 2021** – Marche exploratoire et  
compte-rendu de l'évènement

**27 mai 2021** – Présentation du recueil  
des données de diagnostic et support  
d'animation

## Groupes de travail de juin 2021

- Stratégie foncière et habitat
  - Attractivité économique
  - Patrimoine et attractivité
- Comptes-rendus des réunions

## Atelier participatif du 22 juillet 2021

Support d'animation et compte-rendu de  
réunion

## Groupes de travail d'octobre 2021

- Circulation et espace public au bourg
  - Cheminements doux
  - Patrimoine et attractivité
- Supports d'animation et comptes-rendus  
des réunions

## Atelier scolaire – novembre 2021

Compte-rendu de l'atelier de juin 2021,  
synthèse illustrée de la parole des enfants

## Documents de communication

- Flyer de sensibilisation et invitation à la  
marche exploratoire : février 2021
- Affiche atelier participatif : juillet 2021
- Carnet de bord de la marche

## Vidéos

- **Parole aux habitants** (micro-trottoir  
février 2021)
- **Marche exploratoire** (mars 2021)
- **Expression des enfants** (novembre 2021).
- **Vidéo de synthèse de la démarche**

## Documents ressources

- **CEREMA : Traversées de bourgs : des  
rues et des places à vivre.** Exemples  
d'aménagement des villes de Beauregard  
(Lot) et Cruseilles (Haute-Savoie)
- **L'urbanisme tactique**
- **Guide de la revalorisation commerciale**



Département des Pyrénées-Atlantiques  
64 avenue Jean Biray - 64058 Pau Cedex 9  
4 allée des Platanes - BP 431 - 64104 Bayonne Cedex



Une démarche réalisée en partenariat avec :



PLUS INNOVANTS,  
PLUS ATTRACTIFS  
TERRITOIRES